



# RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021



LE DÉPARTEMENT

# SOMMAIRE

Édito	2
Les finalités du développement durable	3
1. Lutter contre le changement climatique	4
2. Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources	12
3. Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	23
4. Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains	32
5. Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	40
Quelques chiffres	47

## L'ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport 2021 sur la situation du Département en matière de développement durable et je souhaite en premier lieu remercier tous les agents qui ont contribué à son élaboration. Ce travail d'analyse et de récolte des données de toutes nos politiques en faveur du développement durable nous permet d'avoir un état des lieux fiable, d'orienter les projets et de quantifier nos progrès.

Comme vous le savez, le Département s'est fixé des objectifs ambitieux à court, moyen et long terme. Ambitieux, mais indispensables si nous souhaitons contribuer à la trajectoire décidée par la France et se placer comme une institution exemplaire. Vous découvrirez au fil des pages que les projets structurels de fonds ne manquent pas, l'investissement nécessaire est conséquent mais c'est cela qui nous permettra d'atteindre nos engagements.

C'est également l'adhésion et l'action de tous, au quotidien, qui sont essentielles pour permettre à l'institution de réussir son *Plan climat départemental 2018-2022*. Le choc de la crise sanitaire des derniers mois, nous a permis d'accélérer sur un certain nombre d'items, il nous faut maintenant conserver cette dynamique et s'appuyer sur les évolutions de nos pratiques individuelles.

Voilà maintenant 10 ans que le rapport est publié annuellement, ces bilans d'étapes relatent de réels progrès qui doivent nous rendre fiers et nous encourager à continuer dans la bonne direction.

En vous souhaitant bonne lecture de cette édition.

*Marie-Claire Barbier*  
Vice-présidente  
déléguée au développement durable, à l'enseignement  
supérieur, à la recherche, à l'énergie et au climat



Le développement durable est  
« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

(rapport Brundtland, Premier ministre norvégien - 1987)

# Les finalités du développement durable

Le caractère transversal du développement durable contribue à la cohérence globale et donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale.

Cette transversalité est opérationnelle au sein des actions et projets pilotés par l'ensemble des services du Département. Les cinq chapitres suivants en apportent des illustrations, à travers la présentation de quelques actions menées en 2021 et de chiffres clés.





1

# Lutter contre le changement climatique

## Gaz à effet de serre : évaluons nos émissions

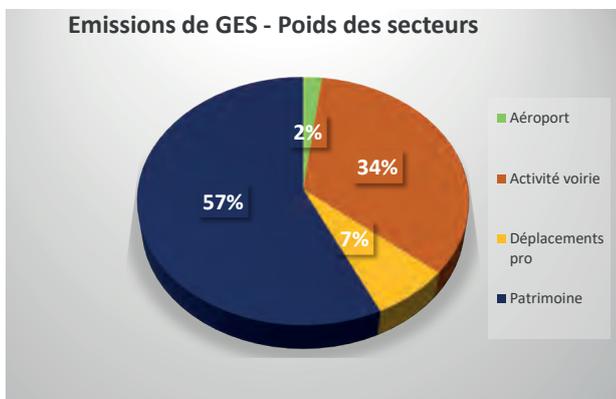
**Le Département de la Savoie s'implique dans la lutte contre le changement climatique à travers son plan climat 2018-2022, plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.**

Les bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ont pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, en vue d'identifier et de mobiliser les gisements de réduction de ces émissions. La loi sur la transition énergétique pour la

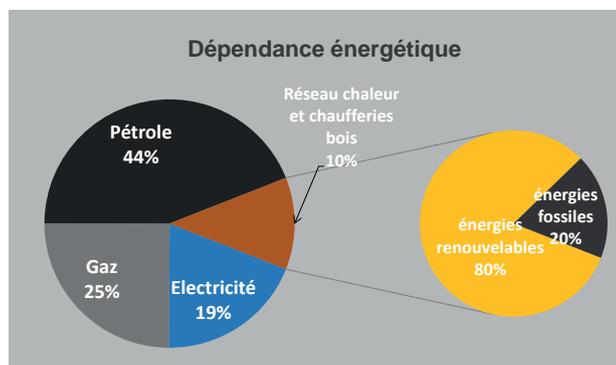
croissance verte nous oblige à réaliser un BEGES dans certaines conditions de périodicité, de publication, de mise en place d'un plan d'actions de réduction de ces émissions, de sanction si défaut de publication. Le Département réalise annuellement son BEGES depuis 2011

et l'Assemblée départementale s'est prononcée le 2 février 2018 sur un plan d'actions de réduction des émissions de la collectivité pour la période 2018-2022 désigné sous le terme de *Plan climat départemental 2018-2022*.

### Bilan de l'année 2020 : 9 251 tonnes équivalent CO2



68 % des émissions du patrimoine bâti sont liées aux collèges. Le gaz naturel (54%) et le fioul (29%) sont les énergies les plus utilisées pour le chauffage du patrimoine bâti. 88 % des émissions des transports sont dues à l'activité voirie, et 16 % aux déplacements professionnels.



**La dépendance énergétique de la collectivité aux énergies fossiles est de 88 %.**

## Situation par rapport aux trois objectifs du Plan climat

\* 2020, année de la crise sanitaire, a eu une forte incidence sur les émissions

### Bilan des émissions de gaz à effet de serre

Objectif de réduction des émissions :  
- 14% sur la période 2018-2022

Evolution des émissions 2018-2020 :  
-14,2 %

- ✓ bâtiments : - 15 %
- ✓ carburant pour l'activité voirie (litres) : - 12 %
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : -13,7%



### Bilan des consommations d'énergie

Objectif de réduction des consommations : - 20 % sur la période 2018-2022

Evolution des consommations 2018-2020 :

- ✓ énergie (kWh) des bâtiments : -12,8 %
- ✓ carburant pour l'activité voirie : - 12 %
- ✓ kilomètres parcourus pour les déplacements professionnels : - 13 %



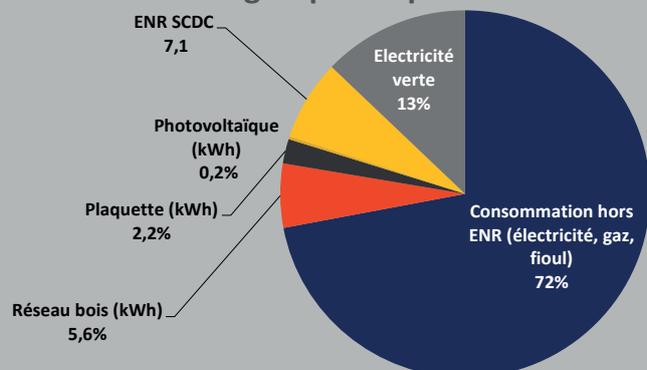
### Bilan de l'utilisation des énergies renouvelables

Objectif d'utilisation des énergies renouvelables : 23 % sur la période 2018-2022

Estimation de la part d'utilisation d'énergie renouvelable : 28 % (production solaire photovoltaïques, achat d'électricité « verte », chauffage « renouvelable » et réseau de chaleur)



### Part des ENR dans la consommation énergétique du patrimoine



## Baisser nos consommations d'énergie et améliorer la performance thermique de nos bâtiments

**Dans le respect des objectifs fixés par le décret tertiaire de 2019 (baisse de 40% de consommations en 2030, puis de 50% en 2040 et enfin de 60% en 2050), le Département s'est engagé à réduire ses consommations d'énergie et à améliorer la performance thermique de son patrimoine bâti.**

Le plan d'investissements de 180 millions d'euros dans les 38 collèges du Département prévoit ainsi 17 opérations intégrant une part de rénovation thermique.

En 2021, 25% du budget des 7,2 millions d'euros engagés pour la restructuration et l'extension du collège de La Lauzière à Val d'Arc a été dédié à l'amélioration de la performance thermique : isolation thermique, remplacement des menuiseries extérieures et modernisation des installations de ventilation et chaufferie.

Suite à l'étude et l'expérimentation en cours pour la récupération des don-

nées à partir des factures de fluides et la reconstitution d'un historique de consommations, il est prévu en 2022, le déploiement d'un outil de suivi des consommations automatisé. Cela permettra d'intégrer les données de consommation dans la plateforme OPERAT de l'ADEME et d'ajuster le plan pluriannuel d'investissements.

Sur la période 2022-2025, il est prévu la livraison de 8 opérations avec un volet thermique (actuellement à l'étude ou déjà en travaux) sur 7 collèges et la création d'un bâtiment neuf pour la maison technique des deux lacs à Yenne.

### En chiffres

- **34 274 MWh** d'énergie finale consommée en 2020, dont les deux tiers par les collèges
- **111 sites** dont 37 collèges intégrés à la mission d'analyse des consommations actuelle
- **644 compteurs** recensés dans 37 collèges

## Réduire nos émissions de gaz à effet de serre par la conversion des chaufferies fioul

**Double objectif : moderniser les chaufferies afin de réduire les consommations d'énergie du patrimoine bâti et dépolluer les sites actuellement alimentés au fioul. Une réduction de 29% des GES est attendue à terme.**

Fin 2019, 7 collèges et 25 autres sites restaient encore alimentés au fioul. La direction des bâtiments et des moyens généraux a lancé des études de faisabilité afin de convertir ces sites à des sources moins émissives en gaz à effet de serre : bio-propane, chaufferie bois, raccordement réseau de chaleur.

Les chaufferies de 7 sites ont été converties au bio-propane en 2020-2021 :

- 3 collèges : Charles Dullin à Yenne (147 000 €), Les Bauges au Châtelard (247 000 €) et Saint-Exupéry à

Bourg-Saint-Maurice (247 000 €)

- 4 centres routiers : Lanslebourg (140 000 €), Frontenex (71 000 €), Chindrieux (62 000 €) et Bourg-Saint-Maurice (98 000 €)

D'autres sites sont encore à l'étude pour une réalisation des travaux en 2022-2024 : les collèges Vanoise à Modane, Le Bonrieu à Bozel, Jovet à Aime et Paul Mouglin à Saint-Michel-de-Maurienne, et 2 centres routiers à Aime et Saint-Michel-de-Maurienne.

### En chiffres

- - **29 % d'émissions** de GES attendues à terme
- **7 chaufferies** converties en 2020-2021 pour 1,01 million d'euros
- **6 chaufferies** à l'étude pour travaux en 2022-2024

## Poursuivre le développement de nos énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables comme alternatives aux énergies fossiles vient en complément de l'optimisation de la gestion énergétique des bâtiments et des installations techniques.

Des études de faisabilité sont ainsi systématiquement réalisées dans les opérations au stade du programme.

Le photovoltaïque et le bois énergie sont actuellement les principales énergies renouvelables déployées par le Département. Tous les derniers programmes lancés intègrent la mise en place d'installations photovoltaïques en toiture. Par ailleurs, le Département va mettre à disposition la toiture de deux de ces collèges pour ces installations et une étude technique est en cours pour vérifier les possibilités d'accueil d'installations sur une dizaine d'autres sites .

Concernant le bois énergie, les bâtiments du Département sont systématiquement raccordés aux réseaux de chaleur locaux. Aujourd'hui, 21 sites, dont 10 collèges, sont raccordés à des réseaux de chaleur. Le dernier site raccordé en 2021 est le collège de Barby.

### L'aéroport aussi !

Le secteur de l'aérien est en mutation et la prise en compte du développement durable, dont la réduction des gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité, constitue une priorité pour les gestionnaires d'aéroports.

Le Département et la société exploitante de l'aéroport de Chambéry Savoie Mont-Blanc portent donc des actions et s'engagent dans une dynamique durable.

Les actions menées :

- l'entretien d'un secteur situé en arrêté de protection de biotope par un agriculteur local pour la réalisation de 2 fauches annuelles.
- le remplacement de la chaudière à gaz, vétuste et peu économe, de l'aérogare. Une étude est en cours pour la mise en place d'une solution de géothermie permettant aussi le rafraîchissement de l'air de la zone d'embarquement. Les travaux sont prévus en 2022.
- l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Le toit de l'aérogare est en capacité de supporter des panneaux sur une



surface d'environ 1 200 m<sup>2</sup>. Un dossier est en cours auprès de la DGAC afin de valider la compatibilité du projet avec les règles aéronautiques (orientation des panneaux, revêtements anti-reflets...). Le démarrage des travaux est également prévu en 2022.

L'installation de plusieurs zones d'électrification pour la recharge de véhicules est en projet. L'aéroclub souhaite se doter d'un avion électrique destiné aux cours de pilotage. L'exploitant examine la possibilité d'agrandir son parc de véhicules électriques : bus, pousseurs d'avions, tracteurs des chariots à bagages, navettes, véhicules légers... Pour les usagers, se dessine le projet d'installer des bornes de recharge électrique à destination des utilisateurs réguliers et occasionnels, professionnels et grand public.



---

## La Savoie se dote d'un service public de la performance énergétique de l'habitat

---

**Au niveau national, le logement est le premier consommateur d'énergie. L'Etat souhaite accélérer la rénovation énergétique des bâtiments (logements et bâtiments tertiaires). Pour cela, il a engagé un plan dédié proposant des outils adaptés. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, tout en poursuivant un objectif social de lutte contre la précarité énergétique. La rénovation énergétique devient une priorité nationale et mobilise les acteurs locaux.**

L'objectif de ce plan national est de créer les conditions de la massification de la rénovation des logements :

- en inscrivant des parcours de rénovation énergétique dans une logique globale d'amélioration de l'habitat,
- en adoptant une communication lisible et convaincante,
- en simplifiant les parcours, les aides et les incitations, pour tous les publics,
- en mettant les territoires au cœur du nouveau service public de la performance énergétique de l'habitat et des politiques de rénovation,
- en encourageant la rénovation par étapes, qui permet de premiers gains rapides via des gestes efficaces, sans négliger la montée en puissance d'approches globales et performantes, notamment via des

opérations programmées de rénovation plus ambitieuses ciblées, reproductibles et industrialisables.

Le service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) est une des réponses aux enjeux de la transition énergétique visant notamment à diminuer les consommations énergétiques au sein de l'habitat privé. Créé par la loi pour la transition énergétique de 2015, il impose une évolution de l'accompagnement mis en place depuis plusieurs décennies auprès des ménages dans le but de massifier et performer les travaux de rénovation énergétique pour atteindre les objectifs nationaux de 500 000 rénovations par an.

La Région est chargée de mettre en œuvre ce SPPEH en s'appuyant sur les territoires.

**En Savoie, le Département et les 8 EPCI couvrant l'intégralité du territoire départemental ont travaillé ensemble afin de proposer un outil opérationnel à tous les savoyards : le service « FAIRE » Savoie.** Ce service est financé à parts égales entre le dispositif certificats d'économies d'énergie (Ministère de la transition écologique) et les collectivités (Région-Département-EPCI).

Le SPPEH s'adresse aux ménages, syndicats de copropriétés et entreprises du « petit tertiaire » (principalement les commerces). Il permet d'informer, de conseiller et d'accompagner les bénéficiaires dans leur projet de rénovation. Le service mobilise également l'ensemble des acteurs publics et privés afin qu'ils deviennent des relais d'informations.

---

## Adapter et réduire nos déplacements

---

**Le plan de mobilité des services du Département incite les collaborateurs à limiter les impacts de leurs déplacements professionnels.**

Diverses actions sont ainsi mises en œuvre : salle de visioconférences, réunion en ligne via Webex, mise à disposition de cartes de bus dans les services, vélos de service à assistance électrique, ou encore participation au challenge mobilité pour sensibiliser aux modes de transport doux. Après l'arrivée de nombreuses Zoé

en 2020, l'équipement en véhicules électriques s'est poursuivi en 2021. Le parc compte 38 Zoé à ce jour. Ce qui a ainsi permis le remplacement des véhicules thermiques stationnés au château des Ducs de Savoie par des véhicules électriques. Le site est désormais équipé de bornes de recharge et la mise en pool des

véhicules électriques, avec facilités de réservation pour les agents, est en cours de finalisation.



Plusieurs directions s'investissent et s'engagent : équipement de sites en bornes de recharge pour les Zoé (direction des bâtiments et moyens généraux), expérimentation sur l'utilisation de véhicules utilitaires électriques (direction des infrastructures) et accompagnement des agents à la prise en main des véhicules (direction des ressources humaines).

### Télétravailler, limiter nos déplacements

Le télétravail est un mode d'organisation qui répond aux enjeux de performance, de qualité de vie au travail et de préservation de l'environnement. Déployé dès janvier 2015 au Département, le bilan est très positif tant pour les collaborateurs que pour les managers. Le télétravail n'a cessé de se développer au sein de toutes les directions. Il est même devenu un mode de travail à temps plein pour beaucoup d'agents durant la crise sanitaire. Aujourd'hui, revenu dans le cadre fixé initialement, il concerne environ 4 fois plus d'agents qu'avant la crise sanitaire (130 avant 2020, 500 aujourd'hui). Afin de faciliter son accès, la procédure de demande est totalement dématérialisée. De plus, les agents peuvent effectuer une demande de télétravail ponctuel pour des situations exceptionnelles : jours de pics de pollution, événements climatiques.



## Développer nos déplacements en vélo

**A travers son plan vélo, le Département poursuit le développement cyclable et répond aux besoins de mobilité attendus par les Savoyards, notamment pour leurs déplacements quotidiens :**

- multiplier les partenariats avec les collectivités porteuses de schémas directeurs cyclables afin de développer les infrastructures structurantes dans les territoires et assurer leur cohérence à l'échelle départementale. En Savoie, 11 structures de coopération intercommunales élaborent un schéma directeur cyclable ou portent des projets d'itinéraires cyclables. Depuis 2020, les collectivités bénéficiaires de subventions départementales sont : Grand Chambéry, CC Haute-Tarentaise et CC Vallées d'Aigueblanche. De nouveaux dossiers sont en cours d'instruction.
- pérenniser et promouvoir l'offre cyclotouristique mise en œuvre dans le cadre du schéma départemental.

- continuer à soutenir activement le réseau national Vélo & Territoires ainsi que le travail partenarial avec les associations locales représentatives des cyclistes.

Le plan vélo représente pour 2021 un budget d'investissement de 3,5 millions d'euros.

Aujourd'hui, il y a en Savoie un linéaire véloroute voie verte (ViaRhôna, V62 et V63) en service de 150 km, dont 30 km

de tronçons non aménagés mais pour lesquels un jalonnement provisoire est mis en place afin d'assurer la continuité des véloroutes.

Il est prévu que l'aménagement de ces tronçons s'achève d'ici 2024.



## Focus sur le plan vélo collèges

Afin d'améliorer l'accessibilité des collèges à vélo et de prendre en compte les besoins des collégiens, des personnels du Département et de la communauté éducative, l'Assemblée départementale a initié un plan vélo pour les collèges. Cela se traduit par la mise en place de plan de mobilité spécifique à chaque collège, l'aménagement d'équipements à l'intérieur des collèges du Département (abris à vélos notamment) et l'aménagement du dernier kilomètre par les collectivités locales (intercommunalités et communes) en partenariat financier avec le Département.

Etant donné la dimension transversale de ce projet, la direction des collèges assure le pilotage du plan vélo collège en lien avec la direction des infrastructures, la direction des bâtiments et moyens généraux, la direction des ressources humaines, les

maisons techniques départementales, avec un appui méthodologique de l'agence alpine des territoires et une coordination avec l'agence écomobilité.



### En chiffres

- 190 000 € investis en 2020 et 2021
- 12 collèges à l'étude (dimensionnement et localisation des équipements)
- Prise en compte systématique dans les restructurations
- 3 opérations livrées en 2021 : Charles Dullin à Yenne (42 places élèves sur arceaux muraux, avec contrôle d'accès, possibilité de prises électriques murales), La Lauzière à Val d'Arc (20 places élèves sur arceaux, abri bois et contrôle d'accès par badge), Côte Rousse à Chambéry (72 places vélos sur cale-roues et 20 places trottinettes élèves, couverts sous abri métallique, éclairage et contrôle d'accès par badge et 18 places adultes non couvertes)
- 2 opérations à livrer en 2022 : Garibaldi à Aix-les-Bains (dimensionnement en cours d'un nouvel abri deux roues suite au réaménagement du parvis d'entrée et de la desserte bus), Henry Bordeaux à Cognin (en lien avec la reprise des accès et des espaces extérieurs)

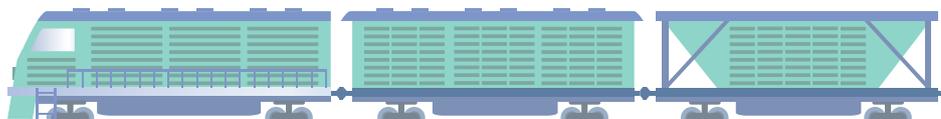
## Voie ferroviaire Ugitech : des travaux pour maintenir le transport de marchandises par rail

Les investissements prévus sur la ligne fret Albertville – Ugine vont permettre de maintenir la circulation de trains pour une période de 10 ans minimum. Sans l'engagement de ces travaux, SNCF Réseau aurait dû prendre la décision de fermer la ligne au 31 décembre 2020.

Le programme permet la réalisation des approvisionnements en matières premières de l'usine Ugitech au rythme d'environ un train par jour, soit 120 000 tonnes transportées par an. Ce sont donc autant de marchandises qui ne se retrouveront pas transportées sur la route, soit l'équivalent de 4 500

poinds lourds par an.

Le Département de la Savoie cofinance à hauteur de 31% ce programme de travaux de 4,5 millions d'euros.



C'est acquis !



## Formation agents éco-responsables

La collectivité organise depuis 2013 une formation à la maîtrise de l'énergie et à la démarche de plan climat : « Agent éco-responsable, ma contribution au plan climat » pour mobiliser les agents départementaux de toutes catégories et de tous métiers autour des enjeux climatique et énergétique. Une quinzaine d'agents participe chaque année à cette demi-journée de sensibilisation à la maison des énergies.

L'éco-responsabilité au travail, c'est l'engagement de notre collectivité à limiter les impacts environnementaux dans ses modalités de fonctionnement interne : déplacements, consommation d'énergie et consommation de biens. C'est aussi une source d'économie financière non négligeable.

## Semaine européenne du développement durable

Cette année, le Département a participé à la semaine européenne du développement durable du 20 au 24 septembre.

Durant toute la semaine, des actualités et quiz ont été diffusés aux agents, l'occasion de les sensibiliser aux enjeux liés au développement durable. Les savoyards également ont été invités à tester chaque jour leurs connaissances sur les réseaux sociaux du Département.

## Contrats territoriaux de Savoie

Le Département a subventionné la restructuration et l'extension de l'école de Saint-Jean-d'Arvey afin de porter la capacité d'accueil des enfants dans 5

classes ainsi que la création d'une salle de motricité en lien avec l'école maternelle.

Ce projet exemplaire en matière de performance énergétique, avec notamment un besoin de chauffage réduit à 16 kWh/m<sup>2</sup>/an et le recours aux énergies renouvelables locales (réseau de chaleur bois, solaire photovoltaïque), bénéficiera en conséquence d'un bonus de 10 % sur la subvention initiale de 300 000 € au regard du dispositif départemental favorisant les projets exemplaires.

Le Département soutient effectivement la performance énergétique d'une part, en conditionnant ces aides à la rénovation de bâtiments publics et d'autre part, en encourage les collectivités à porter des projets neufs plus ambitieux que la RT2012 en bonifiant les constructions exemplaires.

Le recours à une assistance à maître d'ouvrage performance énergétique (AMO PE) est également fortement encouragé, notamment pour les projets de rénovation globale, via un financement à hauteur de 80 %.

La politique des contrats territoriaux de Savoie (CTS) s'inscrit dans une longue tradition de soutien aux sept territoires savoyards. La génération actuelle des CTS se termine mi 2022. De nouveaux contrats territoriaux seront opérationnels immédiatement en relai. Le Conseil Départemental a déjà fixé les principes de ces futurs soutiens qui s'articuleront autour de 2 axes d'intervention : le développement durable et l'adaptation au changement climatique, et l'équipement et le service à la personne.

Au-delà de l'entrée développement durable des projets à venir, le Dépar-

tement soutiendra de manière plus forte les différentes expérimentations et projets exemplaires d'un point de vue environnemental et énergétique.

## Politique de gestion des déchets au sein de la collectivité

Dans le cadre du plan climat et du règlement général de la protection des données à caractère personnel (RGPD), le service transition énergétique a mis en place un dispositif de tri des déchets administratifs.

En 2020, le geste de tri a été simplifié permettant le recyclage de tous types de papier et des désarchivages ont été organisés. Ces actions ont permis la fabrication de 9 tonnes de papiers blancs recyclés contre 6 tonnes en 2019.

Le recours au télétravail massif pendant cette année 2020 de crise sanitaire a entraîné une diminution de la production de déchets de papiers sur de nombreux sites, toutefois le recyclage a progressé sur cette période. Ce qui témoigne d'une bonne implication des agents de la collectivité dans le geste de tri facilité par un dispositif opérationnel efficace.

En 2021, le service de collecte, assuré par l'ESAT du Nivolet (établissement d'accompagnement de personnes en situation de handicap), s'étend sur 10 sites supplémentaires. Les fréquences de collecte ont été divisées par 2 permettant de diminuer le coût et l'empreinte carbone des collectes.

De nouvelles « écobox » ont été installées sur 15 sites afin de déposer les consommables d'impression usagés en vue de leur recyclage. 347 cartouches ont ainsi été collectées en un an.





2

# Préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources

## Expérimentation pour la préservation des espèces rares et protégées en bord de routes

**Le Département a la responsabilité de préserver les espèces rares ou protégées, situées sur le domaine public dont il est gestionnaire. En adaptant ses pratiques d'entretien et de fauche des accotements, notamment en évitant de faucher certaines espèces durant leur cycle biologique, le Département les préserve durablement.**

Une expérimentation a été lancée en 2021. Avec l'appui du conservatoire botanique national alpin (CBNA), le service espaces naturels et biodiversité a identifié des secteurs de présence d'espèces patrimoniales. 7 espèces situées sur 5 tronçons de routes départementales ont été retenues dans le cadre de l'expérimentation. Après avoir été mis en défens par un bali-

sage au sol ou de la rubalise, chaque secteur a été visité par le chef d'équipe concerné afin de localiser la zone, reconnaître les plantes et transmettre les consignes aux équipes pour adapter les fauches.

Un suivi des plantes concernées par cette expérimentation est assuré par le service espaces naturels et biodiversité et le CBNA. L'efficacité des me-

sures mises en œuvre sera évaluée en deux temps. A l'automne, un bilan de réalisation sera conduit. Puis, au printemps, des suivis écologiques seront effectués. A l'issue de l'expérimentation, il est prévu de poursuivre et amplifier l'action dans les années à venir afin de préserver de nouvelles espèces rares d'autres secteurs.

## Inventaire initial de l'ambroisie le long des routes départementales

**Les ambrosies sont des espèces qui font l'objet d'une obligation nationale de lutte, en raison de leur caractère fortement allergène et de leur grande capacité de dissémination.**

L'arrêté préfectoral du 10 juillet 2019 prévoit également que les collectivités se dotent de plans d'actions pour mieux prévenir l'expansion de la plante sur le territoire et lutter efficacement dans les zones de présence de l'espèce. Afin d'améliorer la stratégie de lutte contre cette espèce exotique envahissante et élaborer son plan d'action, le Département a souhaité avoir une vision précise de la présence de l'ambroisie sur l'ensemble du territoire. Pour cela, un inventaire initial complet a été réalisé durant l'été 2021 par un bureau d'études spécialisé. L'ensemble du réseau routier départemental, situé à moins de 1 400 mètres d'altitude a ainsi été recensé.

L'élaboration des préconisations de gestion, pour améliorer et cibler la

lutte contre la plante, sera réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre 2021.



**Solène Bernard,**  
référente de  
l'entretien routier  
courant



« L'enjeu est de maîtriser le développement de l'ambroisie et de l'éradiquer à certains endroits du territoire afin de limiter les conséquences sanitaires de cette plante.

La lutte contre l'ambroisie aurait dû faire l'objet d'un plan de gestion globale depuis longtemps. Nous sommes en retard sur les problématiques de luttés contre les espèces invasives et cela pèse beaucoup sur la charge de travail des centres routiers pour qui les consignes ne sont pas toujours claires et intégrées à leur activité. C'est pourquoi la réalisation d'un plan de gestion global de l'ambroisie devenait indispensable pour la bonne organisation de cette charge de travail dans les centres routiers en apportant des consignes précises dédiées à cette activité.

Le travail du service espaces naturels et biodiversité est un vrai soutien pour l'exploitation, un grand merci ! »

## Expérimentation d'utilisation de semences locales dans les travaux en bord de route départementale

### Afin d'améliorer la biodiversité locale, le Département a choisi d'expérimenter l'utilisation de semences locales dans les opérations de regénéralisation en bord de route.

Lorsque des espaces verts sont réensemencés après travaux, les graines utilisées ne sont pas adaptées au climat local et donc moins bénéfiques pour la biodiversité. L'expérimentation menée permet l'utilisation de semences locales, c'est-à-dire issues de collectes en milieu naturel et prélevées durablement dans la région biogéographique. La direction de l'environnement a proposé des mélanges d'espèces pour deux sites du territoire, retenus pour quatre sites du territoire, retenus pour l'expérimentation, et conseillé les agents des routes sur la méthode d'ensemencement : 50 m<sup>2</sup> ont été réensemencés sur un talus de la RD117 aux Bellevilles, trois mélanges herbacés ont été plantés sur 230 m<sup>2</sup> à La-Motte-Servolex sur la RD14. La maison technique des deux lacs a végétalisé 450 m<sup>2</sup> d'accotement le long de la ViaRhôna sur Motz et les abords de la nouvelle passerelle de La Balme seront également traités grâce à du végétal local. La marque « Végétal local »

garantie la traçabilité de ces végétaux et la conservation de leur diversité génétique.

Une évaluation des résultats des semis sera réalisée en 2022. L'utilisation de semences locales est amenée à se déployer à l'avenir sur d'autres chantiers du département.

**Bruno Guazzoni,**  
technicien investissement



« Cette action me rappelle qu'autrefois, par manque de moyens, nous récupérons les graines d'herbes accumulées au printemps dans les granges pour réensemencer naturellement une petite parcelle.

Cela n'est plus guère possible actuellement tant les fenaisons sont réalisées précocement, bien avant épiaison, dans le but de rechercher la meilleure valeur énergétique pour l'élevage !

Avec ma contribution, en appui à Claire Rameaux et Lucile Vahé du conservatoire botanique, la maison technique du Bassin Chambérien-Combe de Savoie est satisfaite de participer à ce projet qui valorisera certainement l'aménagement que nous avons nouvellement créé, en lien avec les pêcheurs chambériens, autour du site sensible du Nant de la Combe. »



## Lancement d'une étude préalable à la réalisation d'un schéma espaces naturels sensibles

**La compétence espaces naturels sensibles est une compétence départementale depuis 1985.**

Afin de renforcer l'action du Département en matière de préservation des espaces naturels sur son territoire, une étude préalable est réalisée. Elle va permettre d'identifier les secteurs naturels présentant un fort intérêt écologique et de biodiversité, pouvant accueillir du public, et où des besoins de préservation et de gestion des milieux naturels existent ou doivent être renforcés.

Démarrée en septembre 2021, l'étude pourra servir de socle à la réalisation d'un schéma des espaces naturels sensibles de Savoie dans les années à venir, pour lequel les élus se prononceront en 2022 sur sa mise en place ainsi que sur les éventuelles adaptations de ses politiques en matière de préservation des milieux naturels.



**Juliette Arrighi,**  
chargée de mission  
espaces  
naturels sensibles et biodiversité

*« Cette étude préalable va permettre au Département de se doter d'un outil d'analyse des enjeux de biodiversité sur son territoire et de contribuer activement aux politiques nationales et locales de protection de la nature. »*

## Etude pour l'amélioration des continuités écologiques impactées par le réseau routier départemental

**Le Département contribue à l'amélioration de la trame verte et bleue sur son territoire en restaurant les continuités écologiques qui sont fragmentées par la présence des infrastructures routières.**

Le secteur du sud du lac du Bourget est un secteur stratégique du point de vue des continuités écologiques, avec la présence d'un corridor d'importance régionale entre les Bauges et l'Epine. Dans ce secteur, les routes départementales constituent des obstacles au déplacement de la faune et altèrent la fonctionnalité du corridor écologique. Dans le cadre du contrat vert et bleu du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, le Département s'est engagé à améliorer la perméabilité de son réseau routier, ce qui est bénéfique pour la faune et réduit les risques de collisions pour les usagers. Une étude pré-opérationnelle a été lancée au printemps et se termine-

ra en décembre 2021 pour définir les actions et travaux nécessaires. Un bureau d'étude réalise un diagnostic des ouvrages d'arts et des accotements routiers du point de vue de leur fonctionnalité pour des espèces de faune sauvage. Il élabore des préconisations d'action ou de travaux d'amélioration. Dès l'étude finalisée, il est prévu d'engager des travaux d'amélioration.

Cette étude est suivie par un comité de pilotage associant les services du Département (direction de l'environnement et la maison technique des deux lacs) et des partenaires locaux (associations, fédérations de chasse, collectivités).



**Claire Rameaux,**  
technicienne  
espaces  
naturels  
sensibles et  
biodiversité

*« Cette étude a permis d'échanger avec les acteurs locaux sur la thématique du déplacement de la faune et les contraintes d'exploitations de chacun (collègues des routes, aéroport). L'homme prend vraiment beaucoup de place, je ne voudrais pas être un animal qui doit circuler dans le coin ! Mais je reste optimiste car il y a des endroits sympas qui subsistent, cachés au milieu de l'urbanisation. Au final, il est certainement possible de trouver des petits aménagements pour améliorer et permettre le déplacement des animaux dans de meilleures conditions. »*

## L'observatoire savoyard de l'environnement

**Créé en 1993 à l'initiative du Département, l'observatoire de l'environnement a quitté sa version papier en 2013 pour devenir un site internet ouvert au plus grand nombre.**

Piloté par la direction de l'environnement, l'observatoire s'appuie sur de nombreux partenaires tels que le conservatoire des espaces naturels, ATMO Auvergne, Auvergne Rhône Alpes énergie et environnement, et l'agence alpine des territoires.

En 2020, une restructuration complète du site a été réalisée avec l'appui de la DSI pour aboutir à un site présentant des chiffres clés et des éléments d'information pour les 6 principales thématiques de l'environnement : l'eau, la biodiversité, l'air, le climat, la transition énergétique et les déchets.

L'observatoire nouvelle formule donne notamment accès à :

- des cartes interactives pour retrouver la collectivité qui gère l'eau, la

qualité des cours d'eau ou encore le débit des sources,

- des courbes d'évolution du climat savoyard depuis plusieurs décennies, de la collecte des déchets, ou encore de la consommation et de la production des énergies renouvelables,

- des dossiers spécifiques sur certains sujets.

Evolutif et conçu pour apporter une réelle plus-value par rapport aux nombreux observatoires spécialisés, l'observatoire proposera prochainement de nouveaux indicateurs et des quizz permettant à chacun de tester ses connaissances.



Autre nouveauté : le site intègre des vignettes permettant de faire le lien entre les actions locales et les objectifs de développement durable de l'ONU pour répondre à la demande de l'Education nationale, partenaire de la démarche.

## Connaissance patrimoniale des ressources en eau : plus que jamais !

Avec son dispositif d'aides maintenu en 2021, notamment sur le volet « amélioration de la connaissance sur les ressources en eau » de l'appel à projets « eau », le Département poursuit son accompagnement des collectivités à l'adaptation de leur service d'eau au changement climatique (financement d'équipements de mesures de débit des sources notamment).

En complément, le service de l'eau assure une veille territoriale sur les ressources en eau en Savoie : d'une part le réseau de surveillance quantitative des eaux souterraines de Savoie (réseau TESS), et d'autre part le suivi de la qualité des eaux superficielles.

Toujours dans un objectif d'améliorer la connaissance de ce patrimoine, le Département mène également actuellement une étude, réalisée en interne, sur l'évolution des ressources en eau dans un contexte de changement climatique.

Enfin, 2021 a vu la finalisation des travaux de forage de reconnaissance dans la nappe du Rhône sur la commune de Champagnieux porté par le Département de la Savoie. Ces travaux relèvent du programme de recherche en eau visant à identifier sur la Savoie les potentialités d'exploitation de certaines ressources en eau pour l'alimentation en eau potable des populations.

Ce nouveau captage d'eau devrait permettre de sécuriser à terme l'alimentation en eau potable de la partie nord du syndicat des eaux du Thiers, dans l'Avant-Pays savoyard.



## Stabilisation d'un glissement superficiel de talus par des techniques de génie végétal : la gratta-viva

**Des glissements superficiels de talus engendrent régulièrement des coulées de matériaux sur la chaussée. Afin de résoudre le problème de sécurité des usagers et les contraintes d'exploitation récurrentes, il est possible de stabiliser ces glissements de talus grâce à la gratta viva.**

La gratta viva est une technique employée par nos voisins italiens, mais encore jamais expérimentée par le Département de la Savoie. La réflexion menée avec l'office national des forêts a permis de trouver la solution la plus appropriée.

Concrètement, il s'agit de plaquer sur le talus une sorte de grille constituée de rondins de bois entrecroisés formant des caissons, lesquels sont ensuite remplis de terre végétale et végétalisés. Cette technique permet de maintenir le glissement superficiel, tout en revégétalisant une surface très raide et non fertile. Elle va être expérimentée en partie basse du talus sur la RD 87A (accès à Tignes), la partie haute sera traitée par des solutions plus classiques étant donné la hauteur du talus en question.

Le Département avait la volonté de traiter ce talus par des techniques de génie végétal, mais compte-tenu de sa taille, il a fallu phaser en plusieurs années pour étaler la dépense (300 000 € en 2021, autant en 2022, 100 000 € en 2023).



**Gaëlle Bourgeois,**  
ingénieure  
chargée de  
la gestion des  
risques



*« Je suis impatiente de voir le résultat de cette technique nouvelle pour nous. Si elle apporte satisfaction, elle pourrait être reproduite sur d'autres glissements superficiels, fréquents au-dessus de nos routes, et habituellement traités par des ouvrages de génie-civil, plus impactant pour notre planète. »*

## Construction d'un pont cadre de grande capacité

**Le changement climatique provoque en Savoie des événements pluvieux intenses de courte durée ou des événements pluvieux moins intenses mais s'étalant sur de longues durées.**

Suite aux pluies centennales du 1<sup>er</sup> mai 2015 et un cumul pluviométrique très important de janvier à avril 2016, plusieurs grands glissements se sont réactivés comme celui de Bersend, à l'aplomb de la RD 925 sur la commune de Beaufort.

Dans le courant du mois d'avril 2016, on constate une évolution spectaculaire, environ 4 millions de m<sup>3</sup> sont en mouvement dont 300 000 très actifs, et une accumulation de matériaux glissés au droit d'un verrou rocheux de l'ordre de 23 m d'épaisseur.

Un détecteur de coulées de boue et un système de surveillance et d'alerte permettent de suivre les événements affectant la RD 925. De 2016 à 2019, des coulées sporadiques atteignent la RD925, au gré des événements pluviométriques et de la fonte nivale.

La route est partiellement détruite pendant les événements de janvier 2018.

Les élus décident donc de construire un ouvrage de traversée suffisamment capacitaire pour les événements courants et franchissable en cas d'évènement exceptionnel. Un pont cadre est ainsi réalisé, avec une ouverture de 4m de large par 3m de haut, surmonté d'un passage à gué orientant les coulées vers la plage de dépôt communale.

Cet ouvrage doit permettre d'éviter les nombreuses fermetures de routes connues depuis 2016 occasionnées lors des événements courants (coulées de boue ou laves torrentielles).

Il était donc nécessaire de trouver une solution pour s'adapter à ce nouveau régime de coulées de boue et de laves torrentielles très impactantes pour la circulation sur la RD925.

Les travaux se sont terminés cette année, pour un coût total de 1,1 million d'euros.

Ce projet a été réalisé grâce à l'implication de plusieurs services (service risques naturels, service ouvrages d'art et la maison technique d'Albertville-Ugine) : études préalables, études de conception, suivi des travaux...

La méthode a aussi été utilisée sur la RD 91b qui rencontre la même problématique et pour laquelle il était également nécessaire de s'adapter, mais en dimensions moins importantes.



Ouvrage orientant les coulées sous le pont cadre



Ouvrage pont cadre finalisé avant pose du revêtement de chaussée

**Anne Lescurier,**  
cheffe de service  
risques  
naturels



« C'est vraiment un site exceptionnel par son ampleur et la rapidité d'évolution : que ce soit au moment de la réactivation en 2016, ou au niveau du creusement du chenal sous l'action des coulées de boues et laves torrentielles répétées. C'est un ouvrage réalisé pour s'adapter à cette évolution naturelle du site, avec des techniques classiques (enrochements maçonnés, dalles béton armé) mais assez exceptionnel de par ses dimensions. »

## Economie des ressources nécessaires à la maintenance des chaussées

**Les travaux de maintenance des chaussées sont susceptibles d'être très consommateurs de matériaux et d'énergies fossiles. En effet, ils concernent chaque année des volumes importants et nécessitent des mélanges à chaud et du transport lourd.**

Le Département s'engage toujours plus pour réduire l'impact environnemental de ces travaux, avec comme priorité de conserver aussi longtemps que possible les revêtements en place, puis lorsqu'ils sont endommagés, de les réutiliser soit directement soit par le biais de filières de recyclage.

L'objectif est notamment de limiter les pollutions (atmosphérique) et les nuisances (bruit et verrues paysagères) liées à l'extraction de granulats, à la fabrication des enrobés et au transport de matériaux lourds.

Ainsi, le service entretien et sécurité a renforcé les études de conception, les contrôles de mise en œuvre et l'animation métier en vue d'allonger les fréquences de travaux.

En parallèle, un ajustement des clauses des accords-cadres de travaux à chaque renouvellement a notamment abouti à :

- une réduction des exigences de qualité des granulats au strict nécessaire, afin de permettre le recours à des carrières plus proches,
- l'obligation de justifier le recours à des enrobés chauds, qui sont produits à une température plus élevée que des enrobés tièdes,

- l'exigence d'enrobés faisant appel à des matériaux recyclés afin de préserver les ressources naturelles,
- l'introduction de critères de sélection des attributaires en fonction de leurs émissions de gaz à effet de serre (rejets des centrales d'enrobage et distances de transport carrières/centrales/chantiers),
- l'expérimentation de retraitement en place de chaussée (RD93 à Nâves).



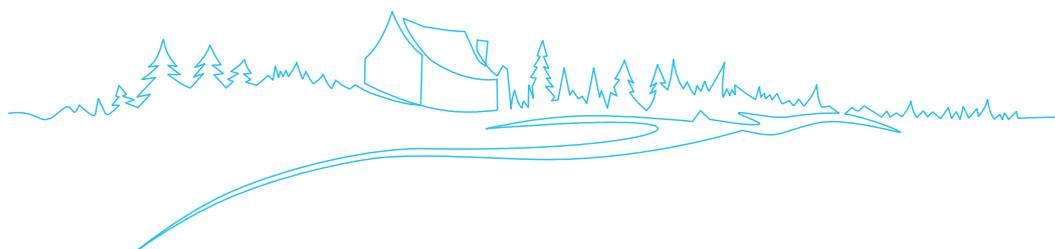
Retraitement de la chaussée sur place à Nâves

**Frédéric Caille,**  
chef de service  
entretien  
et sécurité



« Lorsque des travaux sont nécessaires, le Département fait en sorte que les matériaux soient mélangés à la plus basse température raisonnable, dans des installations peu polluantes, puis transportés sur de faibles distances par des véhicules peu polluants.

C'est un travail continu, avec des marges d'amélioration permanentes. Par exemple, le développement des retraitements en place et la diversification des liants utilisés dans les mélanges restent des pistes à explorer. »



---

## Améliorer la qualité de l'air intérieur dans les collèges

---

**Afin de préserver la santé des usagers, notamment dans le contexte sanitaire actuel et également de respecter le cadre réglementaire applicable aux établissements recevant du public, le Département contrôle la qualité de l'air intérieur des collèges et engage des plans d'actions afin de l'améliorer.**

Il a ainsi désigné un prestataire pour accompagner les établissements en deux phases. La 1<sup>ère</sup> phase d'autodiagnostic et d'évaluation des moyens d'aération s'est terminée cet automne.

Au printemps 2022, la 2<sup>ème</sup> phase commencera avec la rédaction de plans d'actions spécifiques élaborés en concertation avec chaque collège. En complément et conformément aux recommandations gouvernementales, le Département engage cet automne

le déploiement de capteurs CO2 dans la centaine de salles de réunion du Département et les 1 100 salles de classe des 37 collèges publics, pour un budget de 90 000 €. Ce dispositif permettra de suivre et alerter en temps réel sur le niveau de présence de CO2 dans les locaux et le besoin de renouvellement d'air. Il contribuera ainsi à prévenir les risques sanitaires associés et à favoriser un meilleur confort des usagers.



---

## Collèges : harmonisation des pratiques de nettoyage plus respectueuses de l'environnement

---

**Un niveau de service pour le nettoyage des collèges a été défini en concertation avec les établissements scolaires afin notamment d'harmoniser les pratiques de nettoyage des collèges et de garantir des conditions de travail soutenables pour les agents.**

L'objectif est de garantir une égalité de traitement des usagers des différents collèges, de définir un niveau de service respectueux de la santé des agents, de faciliter les prises de postes des remplaçants et de maîtriser l'utilisation des produits pour préserver la santé de la communauté éducative.

Grâce au cabinet spécialisé en hygiène collective qui accompagne la direction des collèges, les agents sont formés à l'utilisation des machines, à la dilution des produits et au nettoyage à l'eau le cas échéant.

Après une phase d'enquête dans 18 collèges volontaires qui a permis de définir 5 niveaux de service pratiqués,

le groupe de travail et l'ensemble des collèges en ont retenu un qui a été expérimenté en 2020/2021, puis ajusté. Il est à présent transmis à chaque établissement. Au total, 300 agents sont concernés.

Cette action s'intègre dans une démarche globale de nettoyage sain des collèges (formation des agents, produits écolabellisés, aération) afin de prendre en compte la qualité de l'air intérieur.



Chariot Compact de Delta Microfibre déployé dans les collèges

## PITEM RISK : valorisation des données sur les risques naturels et environnementaux alpins

**PITEM RISK permet de mettre à disposition, sur un portail internet, les images du suivi des risques naturels de 1860 aux années 1990 ainsi que les données descriptives afférentes.**

En effet, les archives départementales de la Savoie conservent un ensemble d'images d'un intérêt majeur : les archives du service de la restauration des terrains de montagne. Ce fonds est composé de plusieurs ensembles : glaciologie (images et profils des glaciers), travaux de restauration (images et plans des torrents et des ouvrages), améliorations pastorales.

L'objectif de ce portail est de développer la connaissance du territoire dans le cadre de l'élaboration des plans de prévention des risques. Le portail met ainsi à disposition des acteurs de la prévention des risques naturels et environnementaux (géographes, forestiers, services de secours, bureaux d'étude, services chargés du suivi du pastoralisme, historiens, ethnologues) une base de documentation iconographique à la fois ancienne et contemporaine pour suivre les évolutions des terrains et documenter les accidents et événements environnementaux, afin de permettre une meilleure gestion opérationnelle et prévisionnelle.

Puisqu'il s'agit d'archives publiques, qui ont vocation à être partagées, le grand public y a également accès, participant ainsi à une meilleure connaissance du territoire et de son évolution.

Démarrée en 2019, l'action est toujours en cours. La collecte et l'étude des données photographiques sur plaques de verre est terminée. L'inventaire est en cours et la publication en ligne des données et images géoréférencées est programmée pour 2022, tout comme le traitement des données photographiques sur diapositives et des données cartographiques.

**Sylvie Claus,**  
cheffe de  
service des  
archives  
départementales



« Il a fallu adapter les normes archivistiques pour se focaliser sur les principaux utilisateurs potentiels, qui ne sont pas des historiens : c'est une action entièrement tournée vers les utilisateurs finaux, qui nous amène par exemple à géoréférencer les documents diffusés, une première pour nous ! »

### En chiffres

8 000 plaques de verre ou gélatine (période 1860-1960)

10 000 diapositives (période 1960-1990)

C'est acquis !



### Portail des patrimoines de Savoie

En 2021, l'arborescence du site a été modifiée afin de mettre davantage en valeur les spécificités du territoire, les acteurs du patrimoine et les questions de protection et de sauvegarde.

Le portail a continué de relayer les actualités des musées, sites et monuments. Le contenu pérenne du site, sur la connaissance approfondie de la Savoie par le biais des fonds patrimoniaux du Département, a également été alimenté régulièrement, avec notamment un beau dossier sur le patrimoine fortifié en Savoie.

### Appel à projets « éducation à l'environnement »

Dans un contexte sanitaire toujours délicat pour les établissements, le Département poursuit son appel à projets éducation à l'environnement. La session 2021-2022 a permis de financer 19 projets pour un montant total de 17 630 €.

### 3<sup>ème</sup> contrat vert bleu en Savoie : le contrat vert et bleu Belledonne

Adopté en 2021, le contrat vert et bleu du massif de Belledonne comporte 28 actions portées par 20 maîtres d'ouvrage en faveur de la Trame verte et bleue. Sa particularité est d'être à cheval entre la Savoie et l'Isère.

Sur 5 ans, ce sont 4,5 millions d'euros qui seront consacrés à ce contrat.

Le Département s'engage à hauteur de 120 282 € de subventions en faveur des collectivités.

### Lutte contre les espèces invasives

Après 3 années réduites, les sessions de formations à la reconnaissance et la gestion des espèces exotiques envahissantes pour les agents d'exploitation ont pu reprendre en extérieur et en petits groupes : 129 agents ont été formés en 2021.

Le Département a aussi accueilli la « mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale sur la prolifération des plantes invasives et les moyens pour endiguer cette situation » à l'occasion d'une journée d'échanges à Chambéry le 11 mai 2021 pour partager son expérience en tant que gestionnaire routier.

### Programme « année naturaliste » : opérations grand public dans les Bauges

En partenariat avec le parc naturel régional du Massif des Bauges et l'observatoire de la biodiversité, le Département a financé en 2021 une quinzaine de sorties de découverte de la biodiversité locale sur les communes de Pallud, Thénésol et Allondaz, réalisées par les associations naturalistes savoyardes à destination du grand public.



### Continuités écologiques

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Département a accueilli la journée technique du groupe régional d'échanges sur les infrastructures de transport et la trame verte et bleue. Au programme : visites des passages à faune de Val d'Arc et des Mollettes réalisés par le Département.

Le projet de passage à petite faune et amphibiens de Saint-Sulpice est aussi sur les bons rails : les études préalables ont été finalisées en 2021 et les négociations foncières ont débuté avec pour objectif de réaliser les travaux fin 2022.

### Évènement artistique au marais des Chassettes

En 2021, le Département a fait appel à l'artiste Jean-Charles Bouillot pour réaliser des installations photographiques dans le marais des Chassettes. Celles-ci ont été installées à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2021. Un week-end d'animations autour de l'exposition a été organisé (rallye-photo, visite guidées, sorties naturalistes) avec la complicité des artistes Jean-Charles Bouillot et Alice Dourenn ainsi que l'association France nature environnement Savoie. L'évènement a rassemblé environ 80 participants. Les œuvres restent visibles jusqu'à dégradation naturelle !

### Projet Sigale

Le projet système d'information géoréférencé de l'aléa gravitaire (Sigale) avance bien, avec la constitution d'une base de données des évènements géologiques gravitaires :

- attributs indépendants du temps : géologie issue des bases bureau de recherches géologiques et mi-

nières, topographie (pente, exposition...), couvert végétal, altitude et données routières du Département

- attributs dépendants du temps : événements géologiques issus des bases du département et également de celle des services de restauration des terrains en montagne, données météorologiques issues des stations Météo-France depuis 2008, des stations EDF et des stations nivo-météorologiques Flowcapt du Département.

L'étude statistique des seuils et l'élaboration d'un modèle par intelligence artificielle sont en cours, avec notamment pour 2021 :

- l'ajout de nouveaux attributs sur la topologie (plusieurs critères de pente)
- l'automatisation des calculs des attributs de précipitation et de température (base de données temporelles)
- l'évaluation de la pertinence de ces attributs
- le test de différents concepts de base de données
- les premiers tests de différentes approches de modélisation par intelligence artificielle

Ce projet devrait se terminer en 2022.

### Gestion des risques naturels par des chantiers de génie végétal

Les chantiers de traitement des coulées de neige par reboisement paravalanche se poursuivent, avec 3 nouveaux sites qui vont être traités cette année à Valloire, Valmeinier et Courchevel.



Sur les premiers chantiers qui datent d'une dizaine d'années, les arbres prennent, comme prévu, maintenant le dessus sur les trépieds en bois pour la stabilisation du manteau neigeux.

### Journées de démonstration : le bois ça vous branche !

Co-organisées par le parc naturel régional des Bauges et le Département, ces journées visent à faire découvrir aux élèves (lycéens en particulier) du massif des Bauges et des villes portes du parc « comment est gérée, exploitée et valorisée une forêt », telle que la forêt du Muret à Aillon-le-Jeune.

Ces journées ont accueilli en 2021 près de 500 jeunes et leurs encadrants. Ces visites permettent de découvrir l'histoire des forêts départementales, la gestion forestière des forêts publiques et privées, la biodiversité en forêt, les opérations de bûcheronnage et de débardage, de sciage et de construction en bois. Le bois de l'année précédente est ainsi utilisé pour améliorer les conditions d'accueil du public qui vient tout au long de l'année (table de pique-nique, cabane forestière). Cette opération, au succès qui ne se dément pas d'année en année, permet de sensibiliser les jeunes aux principes de la gestion et de l'exploitation forestière durables.

### Réparation d'une passe à poissons

Dans le cadre de la réfection du seuil de Saint-Genix-sur-Guiers, le service ouvrages d'art a réparé une passe à poissons qui avait été endommagée par les crues du Guiers. La montaison des poissons sur la partie aval était alors perturbée à cause des hauteurs de chute trop grande sur plusieurs bassins.

Les travaux ont été réalisés en août 2021, leur coût spécifique est estimé à 60 000 € (aide attendue de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse de 30 000 €).

Cette action s'inscrit dans une opération de réparation plus importante. Elle est très valorisante car les résultats obtenus satisfont l'office français de la biodiversité et la fédération de pêche. Ce type d'opération peut s'visager sur d'autres ouvrages d'art.

### Franchissement piscicole

Le service ouvrage d'art a créé une rampe à macro-rugosités pour supprimer une chute d'eau en aval d'une buse qui empêchait la montaison des poissons, notamment la truite Fario. Les travaux ont été réalisés sur le ruisseau du Palluel, au niveau d'une buse béton sous la RD 916A à Belmont-Tramonet.

Cette action est très valorisante et les résultats obtenus sont gratifiants. Toutefois, ces travaux demandent une forte implication du service (très chronophage) pour la gestion administrative du dossier : mise en place d'une convention d'entretien, dossier de subvention auprès de l'agence de l'eau, négociations avec la fédération de pêche pour la gestion ultérieure de l'ouvrage, validation par l'office français de la biodiversité, suivi de la maîtrise d'œuvre et des travaux.





3

# Assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

## Développer les usages du numérique

**Le déploiement des infrastructures accompagne l'innovation en matière de technologies, de services et d'usages numériques qui se développent à un rythme soutenu. Les enjeux sont donc importants notamment en termes de cohésion sociale et de qualité de vie.**

Pour accompagner cette innovation, le Département a approuvé la révision de son schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) en juin 2021. Il introduit désormais, outre la stratégie sur le déploiement des infrastructures, celle portée sur le développement des usages numériques.

Ce nouveau volet présente, d'une part, l'apport du numérique pour le développement, la valorisation et l'accessibilité des politiques départementales : dans les domaines du social pour la mise en œuvre du schéma directeur de l'amélioration de l'accès des services au public (SDAASP), de l'éducation avec l'équipement numérique des collèges et les espaces numériques de travail, des déplacements avec [savoie-route.fr](http://savoie-route.fr), de l'art et de la culture avec le développement d'une offre en

ligne, ainsi que des actions en faveur du tourisme et le budget citoyen.

Il présente, d'autre part, les possibilités offertes par les réseaux très haut débit dans le développement des usages actuels et l'émergence de nouveaux usages numériques en matière de santé (télémédecine), de mobilité (nouveaux services), de gestion durable de l'énergie dans les villes connectées, d'éducation, de formations.

Au-delà, l'enjeu est de faire vivre ce projet avec l'ensemble des acteurs susceptibles de porter, créer, développer, innover. En lien étroit et avec l'appui de ces acteurs, le Département envisage de mettre en place une conférence annuelle permettant aux différents partenaires de mieux se connaître et de faire émerger les initiatives et innovations publiques et privées.

### L'essor du numérique à Savoie-biblio

Savoie-biblio s'engage dans une démarche de labellisation en tant que bibliothèque numérique de référence (BNR). L'objectif de ce programme est d'aider les grandes collectivités françaises à se doter de programmes numériques de haut niveau, capables de proposer aux usagers des collections et des services numériques de premier plan. Ce label national est une opportunité pour Savoie-biblio, lui permettant d'intégrer un réseau reconnu, d'élaborer un projet ambitieux, nouveau, pluriannuel de quatre ans.

Afin d'accompagner cette transition, Savoie-biblio a recruté une médiatrice numérique qui consacrera tout son temps de travail aux projets dans ce domaine.



**Pierre Moore,**  
chef de service  
aménagement numérique

*« L'aménagement des réseaux fixes et mobiles à très haut débit représente un enjeu majeur pour permettre l'accès au numérique pour tous. Il devient une réalité concrète qui permet le développement de nouveaux usages comme le télétravail et l'accès aux services numériques à tous au travers de l'inclusion numérique. Il contribue à répondre à l'évolution constante des usages numériques au service de la société. »*

### Don d'ordinateurs à des agents

Pour limiter la fracture numérique, la DSI en lien avec la conseillère sociale du travail de la direction des ressources humaines a fourni un ordinateur portable à une dizaine d'agents de la collectivité. Cette action permet de doter des familles qui n'étaient pas équipées dans l'objectif de faciliter l'accès aux ressources numériques.

Elle a aussi fait don de 16 ordinateurs fixes à des associations (école primaire et habitat & humanisme).

---

## Vos projets pour la Savoie, le Budget citoyen du Département

---

**Lancée en octobre 2020, la première édition du Budget citoyen de la Savoie a, malgré le contexte de crise, permis de faire émerger pas moins de 160 idées proposées par et pour les Savoyards. Ils se sont ainsi saisis de ce nouveau dispositif pour faire preuve d'initiative et réinvestir l'espace public au profit de projets de proximité d'intérêt collectif.**

Toutes les idées déposées sur la plateforme dédiée [vosprojetspourlasavoie.fr](http://vosprojetspourlasavoie.fr) ont en commun de favoriser l'éco-responsabilité et/ou le lien social sur les territoires, dans le cadre des grandes compétences du Département.

Les 30 projets lauréats, dont 7 projets jeunes, plébiscités lors du vote citoyen intervenu de mi-septembre à mi-octobre, sont répartis sur tout le département, ses 7 territoires et les 19 cantons. L'aide financière qui leur sera attribuée pourra aller jusqu'à 100% du montant du projet, dans la limite maximale de 50 000 €. Une enveloppe globale 1,2 million d'euros a été allouée à cette initiative. Les

projets lauréats seront réalisés dans les 2 ans suivant la convention signée entre le porteur du projet, le maître d'ouvrage (collectivité ou association) et le Département.

La dimension innovante de ce dispositif réside dans l'usage des nouvelles technologies de communication au service de la transparence et de la simplification de la relation entre les institutions publiques et les habitants du territoire. La dimension expérimentale du budget citoyen intègre un processus d'évaluation et d'adaptation continu afin de rechercher une efficacité maximale. Enfin, les services territorialisés du Département, les collèges et les

associations d'animation jeunesse ont assuré un relais de proximité auprès des personnes pour qui les outils numériques restent peu aisés.

Autant de caractéristiques qui inscrivent pleinement le Budget citoyen dans la dynamique durable dans laquelle se place la Savoie.



---

## Les journées de l'ANDASS

---

**Après deux reports, les journées nationales de l'ANDASS (association nationale des directeurs d'action sociale) ont pu enfin de se tenir du 21 au 23 septembre 2021 à Aix-les-Bains.**

Ces journées ont rassemblé plus de 160 personnes sur l'ensemble des différents temps. Près de 50 agents du Département ont pu suivre – en présentiel ou en distanciel – ces rencontres. Les échanges ont été riches et les propositions nombreuses pour répondre à l'enjeu des solidarités à l'épreuve des transitions.

Quatre parcours de découverte des initiatives sociales savoyardes ont été proposés sur quatre territoires (Chambéry, Aix-les-Bains, Avant-Pays savoyard et Combe de Savoie). Trois tables rondes et six ateliers se sont succédés pendant un jour et demi au Centre des congrès.

A l'issue des tables rondes, des grands témoins ont pu synthétiser les échanges et apporter un regard sur les débats, Madame Lasserre, directrice de la direction générale de la cohésion sociale, Madame Magnant directrice de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et Monsieur Taquet, secrétaire d'Etat à l'enfance et aux familles, notamment sur la question de la cinquième branche ou encore de la contractualisation Etat / Département. Des intermèdes artistiques et patrimoniaux sont venus rythmer ces rencontres pour le plaisir des participants.



---

## La signature du contrat de prévention et de protection de l'enfance

---

En marge des journées nationales de l'ANDASS, Christiane Brunet, Vice-présidente du Département déléguée à l'enfance, la jeunesse, la famille et les relations internationales, Pascal Bolot, Préfet de la Savoie, et Loïc Mollet, délégué départemental de l'agence régionale de santé, ont signé le jeudi 23 septembre en présence d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, un contrat dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de

l'enfance. Les services de l'État et de l'agence régionale de santé mobilisent ainsi 2,5 millions d'euros sur 2 ans (2021 et 2022) afin de développer les actions du Département de la Savoie au bénéfice des familles et au plus près des territoires, notamment sur les enjeux de parentalité, d'aide sociale à l'enfance, et de prise en charge du handicap en mettant la prévention au cœur de ce contrat.

Adrien Taquet a pu échanger avec les équipes enfance jeunesse famille

et protection maternelle et infantile présentes sur place au moment de la signature et visiter les locaux de la maison sociale d'Aix-les-Bains.



---

## Action de lutte contre la déscolarisation des mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance

---

**Il a été repéré que des jeunes majeurs atteignent leur majorité sans avoir pu terminer leur scolarité et quittent l'aide sociale à l'enfance sans diplôme. Il est également constaté des situations d'enfants qui ne peuvent plus être scolarisés entre 6 et 10 ans. Ces situations de déscolarisation sont, dans le cas où les parents sont démunis, à l'origine de demandes de placement de ces enfants.**

Un premier diagnostic a été effectué en février 2020 pour les mineurs placés : sur la totalité des enfants placés en familles d'accueil et en maisons d'enfants, 16% sont déscolarisés totalement et 6% partiellement (soit 124 mineurs au total).

C'est un phénomène important au regard des 631 mineurs savoyards confiés et des 1 307 bénéficiant d'une mesure de milieu ouvert.

Début 2021, il a été décidé, avec les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN), de passer en revue l'ensemble des situations de mineurs de l'aide sociale à l'enfance déscolarisés en Savoie avec les interlocuteurs territoriaux du département et de l'éducation nationale afin :

- de régler les situations qui pourraient l'être en commissions,

- pour les autres, d'analyser ce qui rend chaque situation insoluble et imaginer ensemble un dispositif permettant de prendre en charge les enfants qui ne peuvent pas être à temps plein dans une classe.

Les pistes d'amélioration :

- Effectuer une fois par trimestre, ce travail de repérage des listes d'enfants et d'adolescents pris en charge par l'ASE et déscolarisés et croiser ces informations avec les inspecteurs de l'éducation nationale territorialement compétents, afin d'explorer les solutions et orientations possibles.
- Expérimenter un dispositif qui pourrait être financé dans le cadre de la « Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance » dans lequel un enseignant et un éducateur prendraient en

charge, sur les temps scolaires, un petit groupe d'enfants déscolarisés du 1<sup>er</sup> degré. Un ramassage scolaire pourrait compléter utilement ce dispositif. L'accueil pourrait s'effectuer dans les services d'accompagnement social éducatif de proximité, les locaux n'étant pas occupés durant les temps scolaires.

- Renforcer le travail de maillage entre les maisons d'enfants et les établissements scolaires par l'organisation systématique de réunions d'information de pré-rentree. Ces réunions permettraient la présentation de l'aide sociale à l'enfance, éventuellement sous forme de vidéo, aux enseignants et intervenants qui prennent en charge ces mineurs.

## Le schéma social unique, point d'étape

**Même si l'année 2020 a été chaotique sur le plan sanitaire avec des répercussions non négligeables sur les services, la mise en œuvre du schéma social unique a débuté en Savoie dès son vote, le 24 janvier 2020.**

Cette première année est celle de la mise en chantier et de la phase préparatoire. Les pilotes (internes et externes au Département) ont travaillé au repérage des ressources, à la réalisation d'inventaires ou d'états des lieux pré-alables et à la définition des concepts mobilisés.

Certaines actions, notamment dans le cadre des fiches thématiques enfance-jeunesse-famille, personnes âgées-personnes handicapées ou cohésion sociale, ont déjà pu être amorcées. D'autres actions, lancées préalablement au schéma unique, ont abouti au cours de l'année 2020.

Le bilan est très positif pour cette première année, même si les pilotes évoquent globalement des points d'amélioration pour les prochaines étapes, à savoir :

- consolider les coordinations thématiques et transversales au sein

du pôle pour une meilleure fluidité entre les fiches action (outils de pilotage, réunions régulières),

- assurer une plus forte lisibilité et une meilleure articulation entre les différents schémas, plans, contrats et feuilles de route afin de développer la cohérence et le sens de l'ensemble,
- dégager du temps pour le schéma et (re)prioriser les actions sur les quatre années restantes,
- renforcer la dimension partenariale et l'exercice du chef de filât.

## Ré-enchanter le patrimoine industriel : une action de création et de cohésion

**Malgré un contexte sanitaire incertain, des projets collectifs ont pu voir le jour en Maurienne durant le printemps 2021.** C'est le cas du projet #couleursmaurienne qui a donné lieu à la réalisation de fresques sur différents sites de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Des lieux initialement dédiés à d'autres fonctions tels que la tranchée couverte du tunnel Lyon-Turin à Saint-Julien Montdenis, des écoles primaires ou des usines de fabrication de poudre et de fil d'aluminium ont été le support d'œuvres artistiques réalisées par les habitants.

Ces moments ont permis de donner un nouveau visage à ces sites, tout en favorisant des temps de partage entre générations et entre populations : publics scolaires, publics de l'espace jeunes et de la Fourmilière mais aussi les publics de la maison sociale de Maurienne mobilisés par les agents du Département.

Aude Morin, référente cohésion sociale et Gwennaëlle Fassollette, assistante sociale ont pu accompagner des usagers sur ces chantiers permettant ainsi des rencontres entre le monde de la culture et des publics qui en sont parfois éloignés. Les ateliers se sont déroulés avec l'appui d'artistes du collectif de la Maise pour la réalisation des fresques et aussi avec le soutien « sonore » de l'ensemble de percussions de l'établissement d'enseignement artistique de Maurienne pour quelques ateliers.

Grâce à des temps de créations, de découverte du patrimoine et d'artistes et aussi de partage pour les publics, ce projet a également permis la collaboration d'acteurs sociaux et culturels du territoire.



---

## Articulation des maisons sociales/centres sociaux et maison de service au public/ France Services

---

**Parmi les 33 fiches actions du schéma social unique, une fiche porte sur « l'amélioration de la visibilité de l'offre d'accompagnement pour renforcer l'accès aux droits ».**

Pour cela, il est prévu de travailler sur l'amélioration des liens entre les acteurs et la simplification de l'accès à l'information, la connaissance des droits et de l'environnement, notamment sur 2 axes importants :

- l'interface maisons sociales/centres sociaux et maisons de services au public/France services,
- l'articulation avec le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

Le développement des France services sur le département et leur positionnement territorial, offrant un premier accès aux informations et droits relevant des 9 opérateurs/contributeurs (Pôle emploi, sécurité sociale, CAF, retraite (CARSAT), Agirc-Arrco, MSA, Trésor pu-

blic, ministères de l'Intérieur et de la Justice), nécessite de clarifier les articulations pour faciliter le parcours des usagers.

L'interface entre le pôle social et les maisons de services au public/France services s'inscrit ainsi dans une stratégie à 2 niveaux :

- participation aux instances du SDAASP et contribution aux formations de labellisation des agents des France Services permettant les échanges et une compréhension mutuelle,
- consolidation et construction des relations, et modalités de travail nouées en proximité par les 7 maisons sociales avec les porteurs de maisons de services au public / France Services.

Profitant de la création du service « appui à l'action sociale de proximité et au développement social », une piste de travail consiste à s'appuyer sur la réalité du territoire et des acteurs, des synergies existantes et mises en mouvement, des outils mis en place. L'objectif est de tirer les enseignements qui peuvent faire sens, identifier ce qui pourrait guider et clarifier les missions de chacun et contribuer à faciliter le parcours de la population ainsi que le travail des professionnels. Ce travail s'est engagé en 2021 avec la maison sociale de l'Avant-Pays savoyard.



---

## Registre national commun de la protection sociale

---

**Créé par une loi de 2006, le registre national commun de la protection sociale (RNCPS) contribue à la simplification et à l'amélioration du service rendu aux bénéficiaires de prestations, à prévenir les risques d'erreur et d'indu, à répondre à l'objectif de la loi ESSOC "droit à l'erreur", à faciliter les interfaces visant à fluidifier le parcours de l'utilisateur, et enfin à optimiser la lutte contre la fraude.**

Mis progressivement à jour par 90 organismes habilités (sécurité sociale, retraite, assurance chômage et mutuelles), le RNCPS constitue une source d'information collaborative et interfacée permettant à un individu de consulter, de manière fiable, des données :

- communes : état civil via le système national de gestion des identifiants (SNGI),

- centralisées de rattachement : nom de l'organisme, droits ouverts, durée, historique sur 5 ans,
- complémentaires de prestations : nom de l'organisme, droits ouverts, durée, incidents.

Bien que ne contribuant pas à alimenter le RNCPS, le Département est autorisé à le consulter pour les besoins de l'instruction des prestations qu'il

délivre (prestation de compensation du handicap, aide personne âgée, revenu de solidarité active et toute aide attribuée dans son champ de compétence) et qui représentent 35 % du budget de l'action sociale.

Avec le soutien de la direction des ressources humaines et de la mission d'amélioration de l'accès aux droits et du contrôle des aides sociales, le

service appui à l'action sociale de proximité et du développement social a choisi d'expérimenter cet outil sur 2 axes :

- faciliter la polyvalence des travailleurs sociaux sur l'accès aux droits et l'accompagnement. Ainsi, 7 travailleurs sociaux de la maison sociale de l'Avant-Pays savoyard sont désormais habilités et vont tester

le RNCPS sur le dernier trimestre 2021,

- aider à la prévention des indus voire des fraudes au titre de la prestation de compensation du handicap, notamment lorsque le bénéficiaire est susceptible d'obtenir une prestation non cumulable avec cette dernière.

Grâce à la facilité d'accès à l'information utile pour délivrer un « juste droit », il est possible d'éviter des déplacements vers un autre organisme, de fournir à nouveau des justificatifs, de limiter les recherches voire de dégager du temps pour mieux accompagner, et enfin d'éviter des procédures de recouvrement d'indus voire contentieuses.

---

## Stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté

---

**La stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté lancée en 2018 par le Gouvernement a pour objectifs de s'attaquer à la reproduction de la pauvreté dès les premières années de la vie, garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, assurer à tous les jeunes un parcours de formation dans un objectif d'autonomisation, rendre les droits sociaux plus accessibles, plus efficaces et plus incitatifs à l'activité et investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.**

Pour atteindre ces objectifs, la mobilisation de tous les acteurs de terrain est indispensable. En juillet 2019, le Département de la Savoie a signé une convention triennale (2019-2021) d'appui à la lutte contre la pauvreté et pour l'accès à l'emploi, sous la forme d'engagements réciproques avec l'Etat, avec plusieurs mesures obligatoires :

- prévenir toute sortie sèche pour les jeunes quittant l'aide sociale à l'enfance,
- refonder et revaloriser le travail social au service des familles avec la mise en place d'un plan de formation des travailleurs sociaux et en généralisant le premier accueil social inconditionnel de proximité et la démarche de référent de parcours,
- améliorer l'insertion des allocataires du revenu de solidarité active.

En complément de ces mesures obligatoires, d'autres actions sont mises en place en fonction des besoins spécifiques des territoires.

Pour l'année 2021, des crédits d'un montant de 475 000 € ont été octroyés par l'Etat pour soutenir le Département dans le financement d'actions à destination des publics les plus fragiles.

A titre d'exemple, le plan de lutte contre la pauvreté a permis de renforcer l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA notamment des travailleurs non-salariés particulièrement touchés par la crise liée à la Covid-19, de financer du temps de médiation santé et des actions de remobilisation vers l'insertion.



## Chantier d'insertion

**En partenariat avec les missions locales jeunes et le service de prévention de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, des chantiers d'insertion ont été organisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021. Ils sont soutenus financièrement par le Département.**

Ces chantiers étaient à destination de jeunes sortis du système scolaire, sans emploi, ni formation, ni activité. 36 jeunes ont ainsi participé, par roulement sur 9 semaines (4 jeunes par semaine), à un chantier éducatif de rafraîchissement d'un centre de vacances à Arêches-Beaufort.

Outre ces travaux de rénovation, les jeunes, hébergés sur place, ont participé à des activités éducatives, sportives et de découverte de la montagne.

Le bilan est plus que positif pour ces jeunes très isolés : confiance en eux, expérience professionnelle et de vie communautaire, reprise d'un parcours d'insertion.

Au-delà, ce type de projet, qui a vocation à se déployer, a une dimension d'aménagement du territoire au travers des travaux réalisés.

**Assia**, participante au chantier d'insertion

*« C'était très positif, j'ai beaucoup appris sur moi-même, sur mes capacités à savoir que je pouvais rester toute la journée debout. Ce chantier m'a fait découvrir et rencontrer des personnes avec qui j'ai pu parler et créer du lien, car je suis renfermée. Franchement, je retiens que du bon de ce séjour. »*

C'est acquis !



### Infrastructures à très haut débit

#### 1/ Fixe (fibre optique)

En tant que porteur du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN), le Département de la Savoie a lancé un appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL). La société Savoie connectée a pris l'engagement de déployer la fibre optique avec une échéance à mi-2022 pour la moitié des locaux et mi-2024 pour la totalité, sur les 243 communes de la zone AMEL, situées principalement en zones rurale et de montagne. Les 42 autres communes savoyardes, situées en zone urbaine, sont prises en charge par Orange au travers des communautés d'agglomération de Grand Chambéry, Grand Lac et la ville d'Albertville. Le taux de raccordement à la fibre optique atteint aujourd'hui 27 % des locaux savoyards.

#### 2/ Mobile (technologie 4G)

Parallèlement, le Département a pour objectif d'attirer les opérateurs sur des territoires à faible rentabilité économique, mais dont les besoins en couverture mobile sont importants. Ainsi, en lien avec la Préfecture, il accompagne la mise en œuvre du dispositif mobile 4G permettant le traitement des zones blanches identifiées avec les établissements publics de coopération intercommunale.

Une soixantaine de zones avec de l'habitat permanent ou des enjeux touristiques pourront alors être traitées à l'échelle du programme d'ici 2024. A ce jour, ce sont 7 sites mis en service sur les 42 actuellement en phase opérationnelle pour apporter un service 4G 4 opérateurs.

### Participer à la résolution de la crise sanitaire

En 2021, le Département a débloqué des moyens exceptionnels pour accompagner la campagne nationale de vaccination. 1,3 million d'euros ont ainsi été budgétés pour permettre l'embauche du personnel administratif affecté dans cinq centres de vaccination contre la Covid-19 en Savoie.

La direction des ressources humaines a organisé le recrutement de plus de 80 agents contractuels qui ont été déployés à Moutiers, Albertville, Saint-Jean-de-Maurienne, Aix-les-Bains et Chambéry.

Un travail de collaboration spécifique a été développé avec Pôle Emploi pour permettre le recrutement de collaborateurs en recherche active d'emploi.

## Accueil d'apprentis et d'emplois d'été

Malgré la crise sanitaire, la campagne de recrutement d'apprentis a été intégralement maintenue. Au total 41 apprentis évoluent dans l'ensemble des pôles de la collectivité à la rentrée 2021. Dans l'objectif de soutenir l'emploi des jeunes de moins de 25 ans, le Département a également accru les capacités d'embauches en augmentant la période d'accueil et le nombre de postes temporaires.

## Schéma départemental des enseignements artistiques

Le Département poursuit la mise en œuvre du schéma départemental des enseignements artistiques, avec l'ambition de favoriser l'accès de chaque Savoyard aux arts et à la culture tout au long de la vie. Dans tous les territoires, le Département encourage le développement de l'enseignement et des pratiques artistiques. Il s'appuie notamment sur le réseau des 18 établissements d'enseignements artistiques qui accueillent 7 722 élèves et touchent 14 172 scolaires en 2020-2021, et ce malgré l'impact de la crise

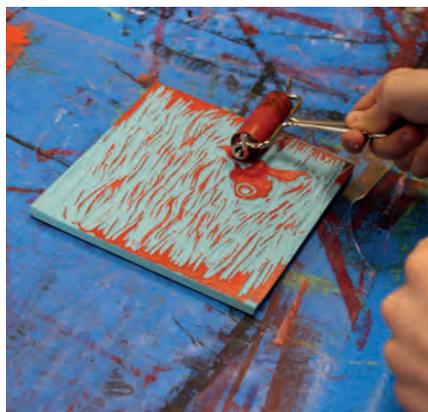


sanitaire sur leur activité. Investis dans la vie culturelle locale, ces établissements.

## Comités d'actions culturelles

En 2021, 14 comités d'actions culturelles, mis en place par le Département, sur les territoires associent artistes, établissements d'enseignements artistiques et structures sanitaires, sociales et médico-sociales pour offrir à tous les publics, même ceux qui en sont les plus éloignés, un accès aux pratiques artistiques. Leur collaboration permet :

- de faire émerger des projets favorisant la rencontre avec l'art,
- de créer du lien social,
- de favoriser à travers les projets l'expression et l'estime de soi.



Parmi les nombreuses initiatives proposées cette année, le comité d'actions culturelles du Val Gelon, coordonné par Bien Vivre en Val Gelon, a notamment mis en place un « parcours artistique » le 13 juin 2021 à La Chapelle-Blanche. Au programme : la découverte du patrimoine local et de l'aboutissement des réalisations faites dans le cadre des ateliers. En amont,



de janvier à juin 2021, en lien avec la compagnie Vox Alpina, le projet culturel Tiéno ("chez nous" en franco-provençal) a proposé plusieurs temps forts : « contes et légendes de nos montagnes », ateliers, conférences et spectacles sur le thème d'Amélie Gex dans les structures partenaires (le collège de la Rochette, l'Établissement d'enseignement artistique, l'EHPAD, la résidence autonomie, les écoles du canton, le centre de loisirs, les structures petite enfance et la médiathèque de La Chapelle-Blanche).

## Artistes au collège

Le dispositif *Artistes au collège* 2021 a été mis en œuvre dans 21 collèges de la Savoie : 2 632 collégiens ont bénéficié d'un temps de pratique et développé toute l'année une relation privilégiée avec les artistes. Ce dispositif touche plus largement d'autres élèves de l'établissement par le biais d'une « folle journée », d'une exposition installée dans le collège ou encore d'un spectacle/performance. Au total, 5 588 collégiens ont ainsi profité de la présence artistique au sein de leur établissement.

---

Comme chaque année, une variété de disciplines a été proposée : théâtre, danse, musique, arts visuels, chant, cinéma, journalisme.

La pandémie n'a pas permis d'ouvrir ces résidences aux écoles ou EPAHD du territoire.

Néanmoins, sur l'impulsion du directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), chaque résidence a été maintenue. Il était important que les artistes continuent à entrer dans les collèges pour le bien-être des élèves, des professeurs et de l'équipe du collège.

Des exemples de projets : au collège de Bissy, la Cie Fine a travaillé avec 10

classes de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (262 élèves) autour de la place de la femme dans la société par le prisme du théâtre et du chant.

Au collège d'Aiguebelle, 118 élèves en classes de 5<sup>ème</sup> ont suivi un parcours « entre tradition et modernité » autour de l'Afrique. Ils ont pratiqué la danse, le conte et le dessin pour mieux découvrir ce continent.

### Bibliothèques Daisyrables

Cette action, lancée en juin 2018 auprès de 20 bibliothèques, se déploie désormais dans 50 bibliothèques, en

partenariat avec des établissements pour personnes âgées ou handicapées, des enseignants, des services sociaux.

Les bibliothèques DAISYrables proposent une offre de lecture en format Daisy (au format audio .mp3 qui permet une lecture facilitée) aux personnes empêchées de lire du fait d'un handicap ou d'un trouble Dys.





# Permettre l'épanouissement de tous les êtres humains

## Un nouveau dispositif pour les publics empêchés et éloignés de la lecture

**Des collections adaptées, pour une bibliothèque adaptée, accessible, accueillante : c'est le nom du dispositif déployé en 2020 par Savoie-biblio pour les bibliothèques de Savoie et de Haute-Savoie et leurs usagers.**

Le dispositif propose des collections adaptées en plus grand nombre, des outils, un espace itinérant de découverte, un dossier documentaire en ligne.

La proposition comprend un large échantillon de ce qui se fait en termes de collections adaptées, qu'il s'agisse de livres adaptés (sonores, en braille, pour Dys, livres en gros caractère) ou de livres et documents sur le sujet du handicap (guide, témoignage).

L'espace itinérant de découverte s'adresse à tous les publics. Dans une présentation gaie et ludique, il met en scène une belle sélection de documents adaptés (aux formats physique et numérique) ainsi que des ouvrages de sensibilisation aux handicaps et des outils de lecture (loupe, tablette numérique, liseuse, lecteur Victor).

Dans l'esprit d'un salon de lecture, l'espace itinérant de découverte a

vocation à sensibiliser le public et à susciter les échanges.



## Repérage des fragilités chez la personne âgée à partir de 60 ans

**Le centre local d'information et de coordination d'Albertville-Ugine (CLIC) pilote le projet de prévention de la perte d'autonomie « Repérage des fragilités ».**

Ce projet cible les personnes âgées de 60 ans et plus évaluées en groupe iso ressource 4, 5 et 6 (les plus autonomes) mais aussi les aidants, à domicile, en résidence autonomie, en résidence seniors ou à l'hôpital, et quelle que soit la pathologie ou l'absence de pathologie.

Le groupe de travail composé de quinze partenaires, qui se réunit tous les deux mois depuis 2018, a construit une grille médicosociale de repérage des fragilités à partir de 5 grilles gériatriques. Cette grille se présente sous forme de 14 questions avec un score qui place la personne en pré-fragile, fragile ou robuste.

Cette grille a été présentée en

novembre 2019 à 60 professionnels du territoire Arlysère et validé par le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes, lors d'un colloque organisé grâce au soutien de la conférence des financeurs.

90 grilles ont été recueillies mi-septembre 2021 et analysées. Il en ressort que l'âge moyen est de 73 ans et 61 personnes sont repérées pré-fragiles et fragiles.

A partir de ce recueil de données, faisant fonction de diagnostic, le groupe de travail a conclu que le besoin existe.

Sur l'année 2021, cinq usagers ont intégré le groupe de travail afin de l'enrichir par leur expertise vécue. Une

charte leur a été consacrée, à laquelle ils ont contribué.

Un cahier de prévention est à l'étape de finalisation. Il offre une suite concrète à la grille de repérage. Une personne pré-fragile ou fragile pourra ainsi trouver les ressources concrètes existantes sur le territoire qui lui permettront, par une mobilisation dont elle devient actrice, de revenir à un état de robustesse. Le frein de l'orientation est ainsi levé et la capacité d'agir renforcée.

Un financement de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie permettra d'ici fin 2021 à deux professionnels de chaque service d'aide à domicile du territoire de

bénéficier d'une formation au repérage de la fragilité.

En 2022-2023, le groupe a des perspectives !

- Une action de sensibilisation des seniors à la fragilité à travers des ateliers participatifs,
- Une réflexion autour d'une action de recherche collaborative sur le processus de transformation sociale induit par le projet repérage

des fragilités, à la fois du côté des usagers dans l'appropriation active de leur parcours et également du côté des professionnels dans l'approche préventive intégrée à leur posture et à leurs pratiques

- Comment accompagner le remplissage de la grille et faire vivre le cahier de prévention : renforcer notre réseau territorial de partenaires ou s'organiser en plateforme ?

### « CLIC Albertville-Ugine »

Le CLIC et les partenaires du territoire Arlysère s'inscrivent dans une démarche projet de repérage des fragilités des personnes âgées de 60 ans et plus. L'objet est de permettre un maillage territorial au plus près de la personne en termes de prévention et de continuité du parcours santé, afin de retarder l'entrée en dépendance.

Les notions de prévention de la perte d'autonomie, de repérage des fragilités et du développement de la capacité d'agir des personnes sont présentes au sein de plusieurs fiches actions du *schéma social unique 2020-2024*. Cette action est par ailleurs inscrite au plan d'actions de la filière gérontologique de Tarentaise co-animée par le CLIC et le Centre Hospitalier Albertville-Moutiers.

Elle a 3 objectifs :

- Favoriser une vieillesse sans incapacité,
- Développer une coordination des différents intervenants du domicile autour des besoins fondamentaux de la personne, à satisfaire : de la prescription au plan d'actions personnalisé,
- Diminuer le coût induit de la perte d'autonomie en termes de dépenses de santé.



**Christine Delaunay**,  
infirmière,  
référente  
PAPH/CLIC et  
pilote de l'action  
repérage des fragilités

« Ce travail partenarial sur un sujet qui rassemble l'intérêt de tous, permet une cohésion territoriale, une meilleure connaissance interservices ainsi qu'une montée en compétences. Ce groupe est ouvert aux libéraux, ce qui décale le regard sur des idées et points de vue différents. L'intégration des usagers depuis cette année confirme l'implication nécessaire des personnes concernées dans les groupes de travail pour penser autrement et sortir de l'entre-soi. »



## Accueil individualisé sur le territoire et administration de proximité

A Pont-de-Beauvoisin, les locaux du centre social étaient installés depuis de nombreuses années au cœur du quartier de la Salamandre. Afin d'avoir des locaux plus adaptés, le centre social cohabite désormais avec le centre routier dans des locaux entièrement rénovés. L'équipe du centre social est composée de trois assistantes sociales, deux puéricultrices (à temps partiel) et une secrétaire.

Les services spécialisés de la maison sociale de l'Avant-Pays savoyard ainsi

que des partenaires utilisent aussi ces locaux pour être au plus près de la population. Toute l'équipe, qui a été impliquée dès le départ dans le projet, était très impatiente de pouvoir investir ces nouveaux locaux. Ce bâtiment permet aujourd'hui de bénéficier de meilleures conditions de travail et aussi d'accueillir le public dans un espace mieux adapté et plus sécurisé. Les locaux ont été inaugurés le jeudi 11 mars en présence des deux vices-présidentes déléguées au social.

### Un mot d'histoire

Le bâtiment rénové étant un ancien centre technique ou gare du Tramway de Pont-de-Beauvoisin (1897/1932), un travail avec la direction du patrimoine va être enclenché afin de mettre en lumière cette « histoire oubliée ».

## La maison départementale des personnes handicapées se rapproche du public et des territoires

### La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) mène en 2021 des expérimentations avec les maisons sociales du Département (MSD).

L'objectif est de répondre aux besoins du public et des partenaires, afin de mieux écouter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants, tout en se rapprochant des territoires, sans se limiter au siège de la MDPH à Chambéry.

Ces expérimentations sont co-construites par la MDPH et les maisons sociales.

Elles prennent des formes différentes d'un territoire à un autre, en fonction

des besoins, des partenariats existants, des envies et des opportunités. Par exemple :

- Permanences délocalisées d'agents de la MDPH dans les MSD (CLIC, Centre sociaux du Département) ou dans les locaux de partenaires (France Services, centre sociaux),
- Permanences multi-partenariales de « conseillers handicap » en Maurienne,
- Mise en place de « point relais MDPH » dans les France services du

bassin aixois,

- Formation de « base » à destination des partenaires : « informer, orienter, accompagner le dépôt d'une demande auprès de la MDPH ».

Ces expérimentations sont réalisées à moyen constant.

Pour en savoir plus sur les actions proposées à destination du public, consultez le site internet de la MDPH !

### ZOOM sur les territoires

#### Avant-Pays savoyard

Deux formations ont eu lieu, en visio, en mars et en avril 2021. Elles ont rencontré un véritable succès puisque plus de 40 personnes se sont inscrites. Les retours ont été très positifs : « Un grand merci pour la formation de ce matin. J'ai apprécié le fait que les professionnels venaient de différents horizons, professions et institutions » témoigne un psychologue scolaire du territoire.

Le 29 avril dernier, le centre socioculturel « agir ensemble localement » de Novalaise a accueilli la première permanence, sur rendez-vous. L'expérience semble apporter une réponse adaptée aux besoins du public, puisque sept rendez-vous ont été pris sur la matinée, pour des demandes diverses et des publics de tous âges.

D'autres permanences sont à venir au cours de l'année 2021 sur les quatre centres sociaux du territoire.

#### Bassin aixois

Le CLIC de la maison sociale a accueilli 3 permanences de la MDPH en juin, septembre et novembre 2021 afin de recevoir les personnes en situation de handicap d'Aix-les-Bains, mais aussi leurs proches aidants et les professionnels qui les accompagnent. En parallèle, les France services de Ruffieux, du Châtelard et d'Entrelacs deviennent « point relais MDPH 73 ». Ces points vont pouvoir recevoir et accompagner le public dans le dépôt de demandes auprès de la MDPH, et ce au plus près des territoires ruraux de la Chautagne, des Bauges et de l'Albanais. L'expérimentation a débuté en juin 2021, avec une formation des agents France Service et des secrétaires des centres sociaux concernés. La formation est assurée par la MDPH avec la participation d'APF France handicap.

#### Albertville-Ugine

Après un repérage des besoins, la MDPH et le service personnes âgées personnes handicapés (PAPH) de la MSD ont mis en place 5 permanences délocalisées de la MDPH de juin à décembre dans différentes communes du territoire : Albertville, Frontenex, Ugine, Flumet et Beaufort.

Une formation « informer, orienter, accompagner le dépôt d'une demande auprès de la MDPH » a été proposée le 7 juin 2021 aux 13 participants partenaires issus de mairie, maison de services au public (MSAP), Résidence seniors, centre hospitalier, centre social et tissu associatif local. Une autre formation a eu lieu le 22 octobre.

## Maurienne

Une forme encore différente en Maurienne... La MSD, la MDPH et DELTHA Savoie (association gestionnaire d'établissements et de services accueillant des personnes en situation de handicap) proposent des permanences de conseillers handicap sur le territoire de Maurienne.

Deux premières permanences ont eu lieu en juillet au centre social d'Aiguebelle-Val d'Arc et au CLIC à Saint-Jean-de-Maurienne. D'autres permanences ont été programmées à l'automne à d'autres endroits du territoire et avec éventuellement d'autres partenaires.

## Tarentaise

Une journée de rencontres partenariales a eu lieu le 23 septembre. Au programme : un temps de formation et d'échange avec les travailleurs sociaux du territoire, suivi d'une rencontre avec les relais d'informations du territoire (MSAP, CCAS, France services).

Un temps d'information auprès de la communauté professionnelle de territoire de santé a également eu lieu le 30 septembre.

## Combe de Savoie

Le repérage des besoins et la construction des actions est en cours... De nouvelles formes d'interventions à venir !



## Evaluation de la politique jeunesse, un processus participatif

**Le 25 mars 2016, le conseil départemental adopte un rapport pour une politique jeunesse renouvelée par lequel il réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse et redéfinit les orientations de sa politique jusqu'en 2021.**

3 axes stratégiques sont déclinés pour répondre aux nouveaux enjeux de la jeunesse :

- grandir dans les meilleures conditions de santé physique et psychique,
- accéder à une pleine insertion sociale et citoyenne,
- s'ouvrir à toutes les découvertes et tous les apprentissages.

Il est donc l'heure pour le Département d'évaluer ces 6 années de politique jeunesse. Pour ce faire et afin d'avoir une vision la plus transversale possible, le service sport et jeunesse crée plusieurs groupes témoins. Ceux-ci sont représentés par une diversité d'acteurs venant de différents horizons. Afin de croiser les regards, les groupes sont composés d'acteurs locaux et d'agents du Département.

Les 8 groupes témoins :

- prévention santé chez les jeunes,
- instances participatives sur les territoires,
- ce que nous disent les Jeunes savoyards 16-25 ans,
- quelle politique 16-25 ans pour une prise en charge globale et coordonnée par un Département ?,
- associations de développement local,
- la coordination jeunesse,
- dynamique réseau,
- gouvernance des contrats territoriaux jeunesse au niveau local et départemental.

Ce processus d'évaluation, débuté en janvier 2021, devrait prendre fin en décembre 2021 et se concrétiser par des propositions effectives pour la prochaine politique jeunesse 2022-2027.



## L'appel à projets « respiration jeunesse »

Lors de sa session spéciale du 2 avril 2021, l'Assemblée départementale s'est réunie pour dresser le bilan du plan d'actions Covid engagé et pour lequel le Département a déjà mobilisé plus de 42,5 millions d'euros afin de prévenir les répercussions sociales liées à la crise sanitaire et soutenir la relance de l'activité en Savoie.

En complément des aides mises en place par l'Etat, le Département a notamment proposé d'adopter 10 mesures nouvelles pour la jeunesse afin d'apporter des réponses immédiates pour l'accès à l'emploi, le soutien psychologique et le maintien du lien social.

Dans ce cadre, l'opération « Respiration jeunesse » a été proposée sous forme d'appel à projet. Cette opération fait partie du volet jeunesse du plan Covid et se décline en 3 principales propositions.

L'appel à projets s'adresse aux jeunes via les structures qui les accueillent sur les territoires :

- « Les jeunes savoyards veulent faire des activités » : proposer aux jeunes savoyards des temps de respiration.
- « Les jeunes savoyards veulent s'évader » : permettre à des jeunes savoyards de pouvoir partir en séjours collectifs.
- « Les jeunes savoyards veulent travailler » : permettre à des jeunes savoyards de pouvoir travailler au

moins une semaine afin de gagner un peu d'argent et créer des dynamiques de jeunes sur les territoires en lien avec les structures jeunesse.

L'appel à projets a rencontré un vif succès ! En effet, 1 412 jeunes ont pu bénéficier de cette initiative sur l'ensemble du département, à travers 114 activités, 368 nuitées et 22 chantiers.

C'est acquis !



### Exposition Mines de montagnes

L'exposition a présenté cette année une nouvelle vidéo sur l'actualité des prospections archéologiques menées au Mont Peney dans les Bauges ainsi que dans le massif des Hurtières. La programmation de l'exposition s'est enrichie du jeu de société *Maitres des mines*, spécialement créé par la conservation départementale dans le cadre du projet européen Mines de montagne,



du parcours famille *L'aventure du petit mineur* et du spectacle acoustique et visuel *Sous la Surface* programmé en lien avec la direction du développement artistique et culturel. Des visites ont été proposées aux groupes constitués en matinée. L'exposition a accueilli 20 805 visiteurs du 19 juin au 19 septembre 2021.

### Estivales, édition 2021

Après l'annulation de l'édition 2020, le choix a été de reconduire la totalité de la programmation sur 2021. Une attention particulière a été apportée

pour l'accueil des personnes à mobilité réduite avec la mise en place d'une plateforme surélevée d'une superficie de 50 m<sup>2</sup> pour leur garantir une bonne visibilité. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, cette édition a rassemblé 8 633 festivaliers.

Cette année a été également marquée par la location de toilettes sèches, l'objectif étant d'avoir des toilettes ergonomiques, confortables et de sensibiliser le public à ce type d'installation. Le papier hygiénique est écologique



et les copeaux de bois non traité. Cette initiative a été appréciée par les festivaliers.

De plus, les 233 repas, servis aux artistes et au personnel, ont été confectionnés avec des produits locaux et bio. Enfin, une vraie volonté d'économiser l'énergie a été observée par les sociétés en charge des moyens techniques son et lumière.

### Foire de Savoie

En septembre, le Département a donné rendez-vous aux visiteurs de la Foire de Savoie pour découvrir les pratiques artistiques soutenues ou mises en œuvre sur l'ensemble du territoire depuis plus de 30 ans.

Pendant dix jours, l'équipe de la direction du développement artistique et culturel, épaulée par des collègues d'autres directions, se sont relayés pour informer les visiteurs et les encourager à apprendre, découvrir et expérimenter les arts. Sur un espace d'exposition tout en bois, des illustrations concrètes de projets alternaient avec des activités ludiques et interactives. Le Kalyou, des pierres musicales émettant un son à la seule approche des mains, a remporté un franc succès.

A l'issue de la Foire de Savoie, la totalité des éléments composants le stand a été récupérée pour une réutilisation future. Une partie du mobilier est désormais au centre artistique départemental à Montmélan. L'autre partie a été donnée à une compagnie de spectacle vivant pour permettre la création de décors.



### Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Organisé par l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, ce rendez-vous annuel a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de l'inclusion dans le milieu professionnel, de faire découvrir à chacun différents dispositifs mis en place pour favoriser l'insertion et la mise en place d'actions concrètes pour faciliter le recrutement.

Le thème choisi par la mission maintien dans l'emploi du Département cette année : le sport comme levier de sensibilisation. Nous avons tous assisté à des prouesses et découvert de nouvelles disciplines à l'occasion des derniers jeux paralympiques de Tokyo, mais connaissons-nous l'étendue de l'offre handisport amateur disponible en Savoie ? L'image positive véhiculée par ces jeux permet-elle aujourd'hui une ouverture d'esprit bénéfique pour l'emploi des personnes handicapées ? Connaissez-vous la différence entre le handisport et le sport adapté ? Autant de questions qui ont été abordées à l'occasion des différents temps forts organisés pendant la semaine (quiz sur intranet, jeux concours, témoignages d'agents en situation de handicap et pratiquants sportifs).

### Création d'une œuvre artistique « l'expérience de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants »

En 2020, un appel à projets a été lancé par la maison départementale des personnes handicapées et la direction du développement artistique et culturel. Un appel à participation pour

constituer un groupe a été lancé en avril. Une rencontre de lancement a été organisée fin septembre.

Le projet est la création d'une œuvre artistique par un groupe de 15 personnes en situation de handicap et proches aidants, présentant une diversité de situation de handicap, en association avec Maria Landgraf, artiste.

L'œuvre réalisée aura pour thème l'expérience de vie des personnes en situation de handicap. Elle est destinée à être présentée à un large public en Savoie afin de sensibiliser au handicap.



### Se former pour faire face aux nouveaux enjeux

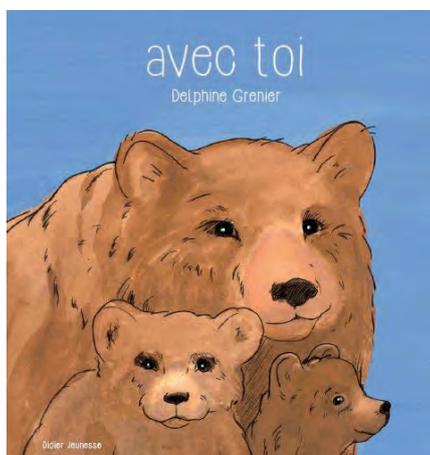
La direction des ressources humaines a travaillé sur la programmation de nombreuses actions devant permettre aux agents de la collectivité de se former pour faire face aux enjeux liés aux relations de travail et aux dynamiques de développement durable.

Plusieurs sessions de formation à la communication dans les relations de travail, au développement de la confiance en soi et à la gestion du stress ont ainsi été proposées tout au long de l'année. Concernant le management, en complément des nombreuses formations déjà proposées, un parcours TIM encadrant a été initié pour former l'ensemble des encadrants de la collectivité, quelle que soit leur catégorie hiérarchique.

Le format de ces temps de formation a également largement évolué, puisque la crise sanitaire a conduit à intensifier la transformation ou la création des formations en distanciel. Ce format sera conservé sur le long terme pour les formations s'y prêtant le mieux.

### Opération « Premières Pages »

Dans le cadre de la 11<sup>e</sup> édition de Premières Pages, près de 4 235 familles ayant vu naître un enfant en 2020, ont été invitées à retirer un album cadeau auprès de l'une des 235 structures partenaires (bibliothèques et structures petite enfance). C'est l'album « avec toi » de Delphine Grenier, paru aux éditions Didier jeunesse, qui a fait le bonheur de nombreux petits Savoyards. Premières Pages est une opération nationale initiée par le Ministère de la culture. En Savoie, elle est organisée par Savoie-biblio en lien étroit avec la direction du développement culturel et en partenariat avec la caisse d'allocations familiales de la Savoie et la mutualité sociale agricole Alpes du Nord.



### Douzième plan montagne

Le plan montagne, proposé aux élèves de 6<sup>ème</sup>, rencontre toujours autant de succès. Les chiffres de fréquentation grimpent encore.

27 collèges publics et privés ont confirmé leur participation à l'édition 2021. Cette année, 3 collèges profitent du plan montagne pour la première fois (Jean Rostand à Moutiers, Béatrice de Savoie aux Échelles et Val Galon à La Rochette).

20 refuges sont partenaires de l'opération et 3 200 élèves sont concernés !

### Foyer départemental de l'enfance

Après l'initiation au roller, réalisée par le service sport et jeunesse durant le confinement de 2020, le relais a été fait par le comité départemental UFOLEP pour diversifier les activités sportives du foyer de l'enfance. Afin de sécuriser les financements de cette action, elle a été intégrée à la convention d'objectifs prioritaires de l'olympiade 2021/2024 avec ce comité : il y a donc un financement sécurisé côté sport pour que cette belle action perdure. Des séances sportives à l'académie de handball ont eu lieu pendant les vacances de la Toussaint.

### Conseil départemental des jeunes

Clés collège est une carte, délivrée par le conseil départemental à chaque enfant scolarisé dans un collège de Savoie. Elle est valable pendant les quatre années de scolarité au collège. Elle permet de bénéficier d'offres promotionnelles, de tarifs préférentiels

ou autres avantages proposés par les partenaires de la carte Clés collège. Le principe de la carte clés collège est de fédérer des partenaires locaux, susceptibles de proposer aux collégiens savoyards (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>), des avantages pour faciliter l'accès à leurs domaines d'activité : ski alpin ou nordique, randonnée, cinéma, musées et sites patrimoniaux, événements culturels et sportifs ... des offres qui sont bien sûr appelées à évoluer tout au long de l'année.

A la rentrée 2020, la distribution de la carte clés a évolué. En effet jusqu'à cette date, il y avait une distribution de celle-ci à l'ensemble des collégiens qui arrivaient en 6<sup>ème</sup>. Aujourd'hui, le jeune en fait lui-même la demande sur la plateforme dédiée et il a le choix de faire éditer une carte plastique, mais aussi de posséder une carte virtuelle sur un smartphone par exemple.

Au 3 septembre, 1 339 cartes ont été créées dont 481 virtuelles soit 36 %.



### E-rentree jeunesse

La journée de rentrée des professionnels jeunesse est un rendez-vous annuel incontournable du réseau jeunesse savoyard. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, celle-ci n'a pas pu avoir lieu en 2020. Elle a donc été organisée en mars 2021 sous un format inédit : « plateau télé »

animé par Julien Manniez avec l'intervention de Jordan Parise (expert des politiques publiques de jeunesse à l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) le matin et atelier en visio conférence l'après-midi.

Une belle réussite pour cette édition originale, puisque la participation a été bien au-delà du périmètre de notre Département : 156 participants, 18 agents du Département de la Savoie dans le cadre de la transversalité jeunesse, 105 professionnels jeunesse savoyards et 18 personnes issues d'autres départements de France.

### Base d'aviron

Malgré les confinements, puis les protocoles sanitaires stricts, la base d'aviron d'Aiguebelette a battu des records de fréquentation.

Deux catamarans de sécurité sont en cours de renouvellement et, devraient enfin arriver en décembre. Nouveauté par rapport avec l'ancien modèle uniquement thermique : les deux posséderont également un moteur

électrique qui sera privilégié par les équipes dès que les conditions le permettront.

### Poursuite de l'appel à projets « randonnées »

L'objectif est d'améliorer l'offre de randonnées pour assurer le besoin en activités extérieures et en bien-être des habitants et des touristes, notamment avec la petite promenade accessible à tous.

L'appel à projets est un outil qui permet l'accompagnement technique et financier d'une quarantaine de projets d'aménagement d'infrastructures de promenade et randonnée, à l'échelle territoriale ou locale.

Citons l'exemple de l'aménagement de la promenade confort des Gorges du Sierroz, qui permet la redécouverte par tous les publics d'un site patrimonial atypique à proximité d'Aix-les-Bains. Les subventions votées en 2021 s'élèvent à 563 281 € pour 7 dossiers.

### Poursuite de l'appel à projets « activités de pleine nature »

L'appel à projets « activités de pleine nature » permet l'accompagnement d'une dizaine de projets de développement ou d'amélioration de sites de pratique d'activités de pleine nature.

Dans le cadre des travaux de la commission départementale des espaces, chaque projet doit prendre en compte les enjeux environnementaux, pastoraux, multi-activités. Cette démarche vise à concilier ces enjeux et les usages de l'espace afin de garantir des projets pérennes et vertueux.

Le site d'escalade de la Vilette à Aime, les projets VTT sur Valloire, Val d'Isère et le territoire de Maurienne Galibier ainsi que l'aire de décollage parapente du Mont du Chat ont notamment bénéficié de cette démarche cette année.





# Fonder les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## La démarche « De la terre à l'assiette » reconnue projet alimentaire territorial par l'Etat

### Le Département assure un rôle d'animateur – fédérateur des acteurs savoyard en matière de projet alimentaire territorial.

De nombreux ateliers, échanges et discussions ont amené le Département à se doter d'un cadre de travail pour favoriser au mieux une alimentation de qualité auprès des savoyards et développer les circuits courts alimentaires. Les premières actions de ce projet, qui s'inscrit dans la durée, sont en phase de construction et se concrétiseront dans les prochains mois.

Au printemps 2021, cette démarche d'ensemble et partenariale a été reconnue projet alimentaire territorial (PAT) par l'Etat, soulignant ainsi le travail engagé jusqu'à présent et l'approche globale de toute la chaîne alimentaire (production agricole, filière,

distribution, accessibilité sociale à l'alimentation et éducation, cohérence des projets et des démarches sur les territoires).

En lien avec cette reconnaissance PAT, une dizaine de projets savoyards très divers ont pu bénéficier d'une aide du plan de relance de l'Etat : évolution de restauration scolaire dans l'objectif de lutte contre le gaspillage alimentaire et les déchets, plateforme logistique alimentaire, véhicule de livraison, épicerie solidaire, approche de problématique de filière ou locale.

Au côté du Département, deux territoires savoyards Grand Lac et Arlysère ont également été labellisés PAT, dé-

montrant la bonne articulation et les complémentarités entre les différentes échelles territoriales.

Parallèlement, le Département poursuit son soutien aux initiatives locales. On peut citer l'aide au développement de l'association Terre Solidaire qui conjugue production maraîchère et insertion et le développement de produits locaux au sein de la cuisine centrale de Montmélián.



## Soutenir et pérenniser une restauration durable, respectueuse de l'environnement et ancrée sur nos territoires

**En 2020, en moyenne, 18 % des produits servis dans les collèges savoyards sont issus des circuits courts et 15 % sont issus de l'agriculture biologique. Pour les collèges desservis par l'atelier culinaire départemental, 25 % des produits servis sont issus des circuits courts et 22 % sont issus de l'agriculture biologique.**

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Département se fixe pour objectif de servir dans ses collèges des repas comprenant 50 % de produits de qualité et durables dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Pour répondre à ces objectifs, le Département s'engage notamment à contribuer au développement des circuits courts au travers du projet « de la terre à l'assiette », conduit en lien avec les territoires savoyards et les chambres consulaires.



### Label Ecocert

L'atelier culinaire départemental et ses 11 restaurants satellites sont labellisés Ecocert « En cuisine » depuis le 10 novembre 2020.

« En cuisine » est un label français dédié à la restauration collective, pour une restauration plus bio, plus locale, plus saine et plus durable et délivré par Ecocert, organisme de certification indépendant.



### Une charte pour une restauration saine, de qualité et durable bientôt en place

La charte départementale est le résultat d'une démarche participative menée depuis janvier 2020 auprès des acteurs de la restauration scolaire (chefs d'établissements, adjoints gestionnaires, chefs et équipes de cuisine, professionnels de santé de l'Éducation nationale) dans le cadre d'un groupe de travail restauration et hébergement, piloté par la direction des collèges.

Elle a pour objectif de définir un cadre d'engagements réciproques entre le Département et les collèges publics de Savoie, pour le développement d'une politique volontariste et ambitieuse de restauration scolaire.

Les engagements portés par la charte s'inscrivent dans la durée, dans le cadre d'une démarche progressive et pérenne.

Cette charte s'articule autour de cinq axes stratégiques :

Axe 1 – Santé : proposer une alimentation bénéfique à la santé des adolescents en garantissant des repas sains, équilibrés et favoriser l'accès à ce service de façon équitable pour tous les collégiens de Savoie.

Axe 2 – Restauration durable : soutenir et pérenniser une restauration durable, respectueuse de l'environnement et ancrée sur les territoires savoyards.

Axe 3 – Sécurité alimentaire : garantir l'hygiène et la sécurité alimentaire des repas.

Axe 4 – Éducation à l'alimentation : encourager et accompagner les actions d'éducation à l'alimentation et au goût auprès des adolescents.

Axe 5 – Accueil et environnement du repas : créer un accueil et un environnement de qualité favorable à la prise de repas.

## Programme de lutte contre le gaspillage alimentaire

**La lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts. Cette démarche permet d'améliorer la qualité des repas proposés aux collégiens (produits locaux, de saison et bio) grâce aux économies réalisées.**

Mise en place par le Département depuis 2014, la lutte contre le gaspillage se concrétise par l'équipement des collèges en matériel (table de tri sélectif et de pesée et l'accompagnement) et par la formation des agents départementaux intervenant en restauration. En 2020-2021, cette démarche a été complétée par :

- la réalisation, à l'automne 2020, d'une campagne de pesée des déchets alimentaires dans les collèges desservis par l'atelier culinaire dé-

partemental : le poids moyen des déchets alimentaires des convives était de 95g (il est de 110g en moyenne dans les établissements scolaires en France, source Ademe septembre 2020),

- la mise en place d'une convention de dons alimentaires entre le Département et des associations d'aide alimentaire depuis fin 2020. Ainsi, les repas produits par l'atelier culinaire départemental et non consommés par les élèves

sont donnés à des associations caritatives, telles que la Cantine savoyarde ou la Banque alimentaire,

- en octobre 2021 : la conduite d'un diagnostic dans les collèges satellites de l'atelier culinaire départemental : à nouveau avec une campagne de pesée et mise en place d'actions. Ce diagnostic sera également conduit, dans un 2<sup>ème</sup> temps, dans les collèges autonomes.

## Expérimentation et test d'un prototype de groupe électrogène à hydrogène pendant la saison d'alpage 2021

**En 2020, une expérimentation concluante visait à tester une technologie de groupe électrogène à hydrogène pour alimenter des machines à traire mobiles, très répandues en alpages de Savoie, en alternative au gasoil.**

L'opération s'est concrétisée en 2021 autour des deux axes :

- poursuivre les essais avec un prototype de type démonstrateur de groupe électrogène à hydrogène pendant une saison d'alpage complète avec une conception proche de la version industrielle vers laquelle il sera souhaitable de tendre (faible encombrement, robustesse et fiabilité en utilisation « alpage », complément énergétique en panneaux solaires ...). Le démonstrateur est composé d'une pile à combustible hydrogène, d'une batterie, de panneaux solaires. EDF, la société d'économie alpestre (SEA) et les

éleveurs poursuivent l'accompagnement technique du projet et réalisent le suivi des études, de la conception du démonstrateur, des essais usine et de la mise en service du démonstrateur,

- la fourniture d'hydrogène vert local à partir d'un électrolyseur dont le développement serait souhaité sur la commune de Beaufort et proche des lieux de production d'énergie hydroélectrique (centrales hydroélectrique) du territoire.

Pour un coût total de 102 000 €, Le Département a apporté un financement de 30 600 € aux côtés notamment de

la SEA, de la coopérative laitière du Beaufortain, d'EDF, d'Arlysière et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



## Achats publics durables

### Clauses sociales

L'introduction de clauses sociales dans les marchés publics du Département et des donneurs d'ordre qu'il accompagne permet d'offrir de nouvelles opportunités d'emploi à des personnes qui en sont éloignées.

Dans ce dispositif, les entreprises titulaires des marchés ont le choix entre 3 modalités : l'embauche directe, la mise à disposition de salariés (en intérim d'insertion ou en contrat de professionnalisation avec un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) ou encore la sous-traitance à une structure d'insertion qui vient avec son équipe et son encadrement sur le chantier. Une trentaine

de structures d'insertion par l'activité économique et une vingtaine du secteur du travail protégé et adapté sont présentes en Savoie !

Les clauses sociales permettent une meilleure connaissance mutuelle entre entreprises « ordinaires » et structures de l'insertion et l'installation de partenariats durables.

Les efforts pour diversifier les clauses sociales dans les marchés de services et en direction des femmes portent progressivement leurs fruits, ainsi :

- une bénéficiaire du RSA a pu effectuer un contrat de professionnalisation dans le domaine de la

### Quelques chiffres

Cet été, le cap des **100 000 heures d'insertion**, soit plus de **62 équivalents temps plein**, a été franchi. Depuis la mise en place du dispositif, plus de **320 personnes ont travaillé sur 150 marchés** (avec une moyenne de 2,5 mois chacun). Parmi elles, 30 % de jeunes peu qualifiés, 10 % de seniors, ou encore 40 % de demandeurs d'emploi de longue durée et 25 % de bénéficiaires du RSA ou d'autres minima sociaux ; 66 % des personnes ont eu une sortie positive (emploi ou formation).

formation et une comptable en situation de handicap a été recrutée en CDI dans une association.

- 4 femmes intermittentes du spectacle (particulièrement en précarité pendant la crise sanitaire) ont travaillé à la réalisation de films pour le musée savoisien rénové (traduction des sous-titres, langage des signes, montage),
- les marchés de nettoyage relancés en 2020 avec des clauses sociales contribueront à de nouvelles embauches en 2021.

### Commande publique et handicap

Engagé pour l'emploi des personnes en situation de handicap, le Département dispose de plusieurs accords-cadres réservés au secteur du travail protégé et adapté.

Un nouveau marché réservé au secteur du handicap avec la réparation des tablettes.

La direction des systèmes d'informations poursuit sa stratégie de marchés réservés avec des entreprises de proximité. Ainsi, un marché a été conclu

### Clauses et critères environnementaux

Plus d'un tiers de contrats, numérotés en 2020 et issus d'une procédure formalisée, comportaient au moins un critère environnemental et/ou une clause à caractère environnemental, tels que :

- les petits investissements et travaux d'urgence sur routes départementales et dépendances : les matériaux sont issus de l'incinération de déchets non dangereux ou laitiers d'aciérie, ou de la déconstruction,

### Chantiers Savoyards Solidaires

Les « Chantiers Savoyards Solidaires » sont un atelier chantier d'insertion basé à Gilly-sur-Isère positionné sur les métiers du BTP second œuvre.

L'opération de rénovation du musée savoisien à Chambéry prévoit 7 000 h d'insertion réparties sur 12 lots. Près de 5 000 h ont été réalisées depuis 2019 ; 10 salariés des « Chantiers Savoyards Solidaires », dont 2 femmes, ont ainsi travaillé 1 960 h sur ce chantier (lot gros-œuvre / maçonnerie / pierre de taille).

La présence de l'association sur le chantier du musée lui a permis de faire connaître son travail à d'autres entreprises qui ont fait appel à elle pour réaliser leurs heures d'insertion pour la plâtrerie, la peinture et la menuiserie. Ces entreprises poursuivent leur partenariat avec « Chantiers

Savoyards Solidaires » sur d'autres opérations comme la rénovation du collège d'Aiguebelle, instaurant ainsi des partenariats durables.

Aujourd'hui, l'entreprise Jacquet fait à nouveau appel aux « Chantiers Savoyards Solidaires » pour les 210 heures d'insertion du lot maçonnerie / pierre de taille des travaux de réhabilitation et de mise aux normes handicap de la Sainte Chapelle ; elle a choisi de faire réaliser par l'association la protection intérieure du plancher, de l'autel, des balustrades, bancs et mobilier du site avant son intervention sur le gros œuvre.

Ce chantier permet aux 5 salariés de découvrir ce lieu du XV<sup>e</sup> siècle chargé d'histoire pour le département et de donner du sens à leur travail, tout en se formant avec leur encadrant.

cette année avec l'entreprise adaptée ASVA, installée à Montmélian, pour réparer le matériel en panne du parc des 1 600 tablettes distribuées dans les collèges dans le cadre du plan numérique éducation.

#### La formation des acheteurs :

Une vingtaine d'agents du Département (principalement des acheteurs) a suivi en mars 2021 une formation sur les achats au secteur du travail protégé

et adapté organisée en ligne via le réseau GESAT et un juriste spécialisé. La nouvelle responsable du collectif des ESAT et EA de Savoie y a notamment présenté les nombreuses activités de ces structures qui accompagnent vers l'emploi plus de 1020 personnes dans notre département. Une Entreprise adaptée et un ESAT ont ensuite témoigné sur leur activité grâce aux marchés du Département.

- l'entretien ménager de bâtiments du Département de la Savoie : formation des agents à des pratiques de nettoyage respectueuses de l'environnement, utilisation d'un système de dosage des produits chimiques, proposition de techniques de nettoyage alternatives au « tout chimique » et obligation de proposer des produits d'entretien et des consommables respectueux de l'environnement (Ecolabellisés ou équivalent),
- les travaux de signalisation horizontale sur les routes et autres éléments du patrimoine départemental : privilégier l'utilisation de peinture aqueuse pour un minimum de 80% de la commande par campagne annuelle, mettre en place des mesures par le titulaire pour limiter l'impact de ses prestations sur l'environnement (matériel, produits, organisation...).

---

## Suivre la voie de la dématérialisation

---

**La direction des ressources humaines a lancé en octobre 2020 une mission « dématérialisation et e-administration RH » dans l'objectif de développer les outils et process conduisant à baisser l'empreinte environnementale, à améliorer les conditions de travail des agents de la direction et moderniser les relations avec les agents de la collectivité se mettant en lien avec la DRH.**

Blandine Thomazo, chargée de mission, a ainsi travaillé à l'élaboration d'un bilan sur les pratiques actuelles, à l'identification des enjeux dans ces domaines et à la proposition d'un plan d'action.

Trois axes majeurs ont ainsi été identifiés :

- gestion électronique des documents (GED),
- formulaires en ligne,

- coffre-fort électronique.

Ce dernier projet est d'ores et déjà en cours de déploiement et sera mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les autres projets seront progressivement mis en œuvre dans le courant de l'année 2022.

---

### Échange de pratiques entre professionnels de la restauration

La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas permis de conduire les formations programmées au 1<sup>er</sup> semestre 2021. Les formations théoriques et les échanges de pratiques entre professionnels de la restauration (chefs de cuisine, cuisiniers, responsables de cuisine satellite, aides-cuisines) ont repris au 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

Au programme :

- garantir la sécurité alimentaire des repas servis, avec la mise à jour des plans de maîtrise sanitaire dans les collèges
- garantir une alimentation variée et équilibrée, avec l'accompagnement des chefs de cuisine dans l'élaboration des menus
- échanger sur la proposition de l'offre hebdomadaire de repas végétarien et répondre aux besoins et goûts des adolescents

Les formations de pratiques culinaires devraient pouvoir reprendre au 1<sup>er</sup> semestre 2022 : recettes végétariennes, élaboration de pâtisseries « maison »,

C'est acquis !



dressage des entrées et des desserts, cuissons juste température.

### Encourager et accompagner les actions d'éducation à l'alimentation et au goût auprès des adolescents

Le Département encourage et accompagne les actions d'éducation à l'alimentation et au goût auprès des adolescents. Ainsi, le service restauration et hébergement :

- met à disposition des collèges des outils de communication : lettre « Mon Déj' au collègue », logos permettant d'identifier les produits bios et locaux, trame de menu,
- forme les agents départementaux intervenant en restauration : valorisation des produits frais, techniques culinaires.

---

### Remplacement de tous les anciens ordinateurs

Depuis 2015, la direction des systèmes d'information s'est engagée dans une démarche de renouvellement du parc d'ordinateurs. Les nouveaux matériels (mini PC, ultraportables, écran LED) sont beaucoup moins énergivores que les anciens.

Exemple d'une consommation électriques moyenne sur 1 semaine :

- Ancien PC fixe standard : 3,57 KWh
- Mini PC dell : 0,48 KWh
- Ultraportables sur station d'accueil : 0,59 KWh

Soit 7 fois moins énergivore !

Ce nouveau parc consomme en moyenne 51 792 KWh par an, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 11 foyers. A périmètre égal, si les ordinateurs n'avaient pas été renouvelés, la consommation serait de 282 360 KWh ; soit la consommation de plus de 60 foyers.

---

## Augmentation de la durée de vie des ordinateurs

Pour limiter notre empreinte carbone, l'objectif est de limiter le nombre de nouvelles machines fabriquées et d'augmenter en parallèle la durée de vie de ces ordinateurs. La direction des systèmes d'information en a acquis 200 en 2021. En effet, la production des équipements informatiques a un impact très fort sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre. (exemple : la fabrication d'un ultraportable génère 338 Kg équivalent CO2 (source DELL) : 100 de ces produits ont une empreinte à peu près équivalente à l'empreinte carbone moyenne annuelle de 7 personnes.)

## Visioconférence

En fin d'année 2020, la direction des systèmes d'informations a mis en place une nouvelle plateforme de visioconférence : Cisco Webex (budget de 400 000 € investis sur ce sujet les cinq prochaines années).

Cette solution a permis d'installer du matériel spécifique appelé Cisco RoomKit dans les principales salles de réunion du Département (21 équipées à ce jour) avec un investissement moyen de 6 000 € par salle. Le service postes de travail et support utilisateur a procédé à l'installation (TV, caméra, micro et tablettes et procédures plastifiées) et a assuré une formation en présentiel aux agents.

## Impression

Malgré une reprise de l'activité en présentiel, l'augmentation du nombre d'impression n'est que de 1 % sur la période équivalente de janvier à octobre par rapport à 2020 et reste inférieure de plus d'un million de pages par rapport à 2019.

Les 4 883 829 pages imprimées ont un impact environnemental représenté ainsi :

- 66,38 MWh de consommation énergétique
- 28,2 tonnes CO2 rejeté

Les impressions orphelines (dont l'agent a lancé l'édition mais qu'il n'est pas allé chercher) représentent toujours 20% des impressions. Ces pages non imprimées ont évité :

- la consommation de 871,4 m<sup>3</sup> d'eau
- la consommation énergétique de 16,56 MWh
- le rejet de 7 tonnes de CO2

## Gestion électronique des dossiers allocation personnalisée autonomie (GED – APA)

Grâce à la mobilisation de tous les professionnels, les documents structurants ont été finalisés (plan de classement, référentiel métier, process de numérisation) et validés.

Les perspectives pour 2022 :

- le paramétrage technique qui mobilisera la direction des systèmes d'information et le service informatique sociale (SIAS),
- la finalisation du protocole de numérisation en lien avec la direction des archives,
- le travail sur l'amélioration des supports écrits avec un groupe d'utilisateurs animé avec l'appui de Pays de Savoie Solidaire pour travailler « autrement » autour de la question de la lisibilité,
- l'expérimentation en situation réelle de la GED par les équipes de 2 maisons sociales (Albertville-Ugine et Bassin Chambérien) avec l'appui du service « aide à domicile et prestations pour les personnes âgées » et l'accompagnement du SIAS.

A terme moins de papier !

## Communication interne

Il est difficile de comparer la baisse du nombre de journaux imprimés avec une éventuelle augmentation du nombre de vues sur l'intranet, l'un ne remplaçant pas les contenus de l'autre. Comme évoqué dans le rapport développement durable 2019, le « Savoie ou bien ? » n'est imprimé qu'à 450 exemplaires, contre 2 500 exemplaires il y a 2 ans.

Parallèlement, le service communication interne a continué de diversifier ses supports de communication interne en lançant en 2021 une série de podcasts audio sur les métiers exercés au Département. Plusieurs actions de sensibilisation au développement durable ont été proposées : concours photo "ma contribution écoresponsable pour sauver la planète", quiz de connaissances, articles réguliers à « la Une ».

D'après les statistiques de l'intranet, le nombre de « pages vues » ces trois dernières années est en constante augmentation.

Moins de papier donc, au profit des outils numériques.

## Acquisitions de licences d'occasion

La direction des systèmes d'information poursuit sa démarche d'économie circulaire en achetant des licences de seconde main. Ces dernières proviennent de sociétés qui, après restructuration, fusion ou cessation d'activité, n'ont plus l'utilité de ces licences. Dans les trois cas, la dépense effectuée par le Département de la Savoie a permis de soutenir les entreprises européennes et de contribuer à payer parfois les salaires d'employés d'entreprises en difficultés. Ces acquisitions permettent aussi de réaliser une économie de près de 40 % par rapport à l'acquisition de licences neuves.



# + 2,4° C

c'est l'écart par rapport à la normale  
du « climat passé » (1961-1990)  
enregistré en 2020

# 2018, 2019, 2020...

les trois années les plus chaudes  
depuis 1900 dans les Alpes

# 500 agents

ont poursuivi le télétravail en septembre 2021

# 28 collèges

label E3D « en démarche  
pour le développement durable »  
sur les 38 collèges publics

# 25 % de produits locaux

et 22 % de produits issus de l'agriculture  
biologique pour les repas des 11 collèges  
desservis par l'atelier culinaire départemental

# 4 235 familles

ayant vu naître un enfant en 2020, ont été  
invitées à retirer un album cadeau « avec toi »

# 12,3%

du territoire couvert par une protection  
environnementale forte  
(Parc national, réserve naturelle nationale,  
arrêté de protection de biotope)

# 892 ha

de forêts départementales gérées durablement,  
568 ha de forêt en zone Natura 2000

# 150 km

de véloroutes voies vertes, hors zones urbaines,  
parmi les 3 138 km  
de routes départementales

# 320 personnes éloignées

de l'emploi ont pu travailler grâce aux  
150 marchés publics du Département  
ces 5 dernières années

# 7 722 élèves

touchés par des interventions  
en milieu scolaire des 18 établissements  
d'enseignements artistiques

# 41 apprentis

évoluent dans l'ensemble des pôles de la  
collectivité à la rentrée 2021

